LA GAMOLOGIE, OU DE L'ÉDUCATION DES FILLES DESTINÉES AU MARIAGE.

SECONDE PARTIE.

627.165

2

LA GAMOLOGIE, OU DE L'ÉDUCATION DES FILLES DESTINÉES AU MARIAGE;

OUVRAGE dans lequel on traite de l'excellence du Mariage, de son utilité politique & de sa fin, & des causes qui le rendent heureux ou malheureux.

PAR M. DE CERFVOL.

SECONDE PARTIE.

Ut ameris amabilis esto.
Ovid. de Art. Am. l. 2.

NAPOLI

A PARIS,
Chez la Veuve DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au-dessous de la fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LXXII.
Avec *Approbation & Privilége du Roi.*

LA GAMOLOGIE, OU LA SCIENCE DU MARIAGE.

LETTRE NEUVIEME.

L'uſage ou la coûtume ne détruit point les premiers principes. Nos jugemens ſe forment ſur ces principes. L'opinion que nous avons de ceux qui s'en écartent, n'eſt point telle que nous la leur témoignons.

JE ne dois pas vous laiſſer ignorer, ma chère Sophie, qu'il eſt

deux ſortes de bonheur. On eſt heureux, en jouiſſant actuellement des objets de ſes deſirs. C'eſt la félicité vulgaire; elle eſt l'effet de l'abondance; & conſéquemment tous ceux que le haſard fait naître riches, ou qu'il éleve à la fortune & aux grandeurs, y peuvent participer.

Nous pouvons être heureux, au centre des privations les plus abſolues, & indépendamment de tout ce qui eſt hors de nous. C'eſt la félicité des grandes ames. Elle réſulte du témoignage intérieur de la conſcience; & vous la préfererez ſans doute à la premiére eſpèce, parce que vous pouvez vous la procurer par votre ſeule volonté, & ſans le concours des êtres qui vous environ-

nent. Il n'eſt au pouvoir de qui que ce ſoit de vous en priver. D'ailleurs, on fait ſouvent d'inutiles efforts pour atteindre l'autre ſorte de bonheur, qui, après tout, n'eſt qu'une jouiſſance ſubordonnée, dépendante des circonſtances, des temps, des lieux, des perſonnes, & que le plus léger accident peut interrompre ou détruire.

Vous n'en ferez pas la funeſte expérience ; il faut ſe le perſuader ; mais qui oſerait garantir à la plus belle, à la plus vertueuſe fille, qu'elle ne ſera pas la plus haïe, la plus malheureuſe de toutes les femmes ?

Que cette réflexion ne vous effraye pas, Sophie. Il ne s'agit que de ſçavoir ſe conduire, pour

éviter les plus grands revers ; que de ſe ſuffire à ſoi-même, pour en triompher. Quand l'ame eſt occupée du *bien*, qu'elle en eſt remplie, la ſcène de la nature offre d'aſſez intéreſſans tableaux pour amuſer les ſens.

Cependant je ne crois pas qu'il y ait au monde de ſituation plus délicate, que celle d'une femme tout à la fois jeune, belle, riche, & maltraitée de ſon Epoux. Une foule de dédommagemens de tous genres ſe préſentent continuellement à ſes yeux : elle peut choiſir au gré de ſon tempérament, de ſes inclinations, de ſes caprices, & même de ſa vengeance. *L'uſage* & la *mode*, toûjours aſſortis aux vices dominans,

ne manqueront pas de légitimer ſes démarches les plus haſardées ; & lorſqu'enfin il ne ſera plus poſſible de les diſſimuler, ils les couvriront des plus ſpécieux prétextes. Eh ! peut-on être coupable quand une multitude d'exemples nous juſtifient? Ce qu'on tolère dans les autres, le réprouvera-t-on par rapport à moi? Voilà ce qu'en ſecret bien des femmes ſe diſent à elles-mêmes : & c'eſt à l'aide de cette fauſſe maxime que pluſieurs d'entr'elles vont à pas de géant dans la carrière du déſordre.

On ne ſçaurait prendre trop de précautions pour ſe garantir de l'influence maligne de l'exemple ; & c'eſt ſouvent une erreur

groſſière que de calquer ſa conduite ſur celle des autres, lors même qu'elle eſt montée ſur le ton regnant dans la Société. Pour vous en convaincre, nous allons examiner juſqu'où peut s'étendre l'autorité de *l'uſage*, & vous ſerez ſurpriſe du peu de ſatisfaction qui reviendrait aux femmes, ſi elles prenaient la peine d'approfondir les ſuffrages que nous leur donnons en public. Commençons par une définition, ſans laquelle nous courrions riſque de ne nous point entendre.

Ce qu'on exprime par le nom générique de *mœurs* d'un peuple, ce ſont les actions extérieures des particuliers qui le compoſent, priſes collectivement. Comme on ne ſuppoſe pas qu'il

ait été promulgué des loix qui preſcriviſſent le mal, en tant que mal, on peut dire d'une nation qu'elle a de bonnes *mœurs*, tant que les loix qui la régiſſent y ont leur pleine & entiére exécution; car ce qu'il peut y avoir de défectueux dans ces loix eſt relatif, & ne doit pas être imputé à ceux qui leur ſont ſoumis; l'obéiſſance aveugle étant exigée & exigible dans toute eſpèce de gouvernement, quand la ſouveraineté parle avec l'appareil du pouvoir légiſlatif.

Enſuite des loix, il eſt un pouvoir ſecondaire, dont l'action n'a ſouvent pas moins d'étendue que celle des loix mêmes, auxquelles il ſupplée en quelques cir-

conſtances, & qu'il élude ou détruit en une infinité d'autres. C'eſt ce qu'on appelle l'*uſage* ou la *coûtume*. Les Grands d'une Nation, c'eſt-à-dire ceux qui parmi elle jouiſſent du droit de faire le bien & le mal, avec la certitude, ou du moins l'eſpoir d'être toûjours loués & jamais repris ; les Grands, dis-je, ſont les auteurs des uſages. Ils les ont établis bons ou mauvais, ſuivant les divers dégrés d'intérêt, de crainte & d'eſpérance dont ils étaient animés à l'époque de leur inſtitution. Ainſi l'acception de ces *uſages*, fût-elle preſque unanime, n'eſt pas une régle ſure pour en déterminer la qualité, lors même qu'ils ſemblent combattre le principal pen-

chant du peuple qui les reçoit. La douceur & l'aménité caractériſent le Français : cependant avec quelle fureur n'a-t-il pas pratiqué l'*uſage* du duel ? *uſage* auſſi injuſte que barbare, puiſqu'il ſoumet le droit & l'équité à la force & à l'adreſſe.

Il ſuffit à la *coûtume* d'être une pratique arbitraire, & non une loi poſitive, pour emporter la ſoumiſſion univerſelle. Les hommes ſont tels, ma chère Sophie, que tout ce qui les contraint, les révolte, & qu'ils acquieſcent aux plus impertinentes abſurdités, dès qu'on leur laiſſe le choix de les accepter ou de les rejetter. Si la plûpart des *uſages* étaient impoſés par une loi de rigueur, ſi

leur violation était ſuivie du châtiment, le murmure ſerait général : l'air retentirait des plaintes amères de ceux là mêmes qui s'y aſſerviſſent le plus ſtrictement.

Tel eſt l'effet de l'*uſage*, qu'il donne une ſorte de légalité à certaines actions que des principes plus fixes réprimeraient. Il en eſt, malgré cela, pluſieurs dans le nombre de celles que l'*uſage* ſemble juſtifier, que nous ne ſçaurions approuver, qui nous répugnent même, & qu'il ne tient pas à nous de proſcrire. On en trouve de ce genre, juſques dans les choſes les plus indifférentes, telles que ſont les modes, l'étiquete, &c, qui caractériſent, il eſt vrai, la totalité d'une nation;

mais dont l'acception eſt ſans conſéquence relativement aux particuliers (*a*). L'autorité de l'*uſage* ſe borne donc à nous empêcher de condamner formellement telle pratique & telles actions : elle évite à ceux qui les commettent, l'inculpation juridique ou la ré-

(*a*) On voit ſouvent des femmes moderées, ſpirituelles & vertueuſes, affecter de ſe mettre à l'uniſſon avec celles qui n'ont pas toutes ces qualités. Le Français ridiculiſe tout ce qui n'eſt point aſſimilé à ſes goûts, à ſes faibleſſes, à ſes travers ; & parmi nous la tache du ridicule eſt indélébile. Voilà pourquoi tant de perſonnes ſages prennent le maſque de la folie. Eſt-ce prudence ? Eſt-ce puſillanimité ? Doit-on ſe dégrader par pure complaiſance, ſur-tout chez un peuple qui n'a beſoin que de modèles, pour atteindre rapidement aux excès en tout genre ?

probation ſolemnelle du crime ou de la faute : elle ne va pas plus loin ; & notre jugement ſe détermine toûjours, en dépit de l'*uſage*, ſur ce qu'il y a de bon ou de mauvais, de louable ou de répugnant, dans ces pratiques & ces actions.

Peut-être que cette opération de la volonté ſpontanée, ne ſerait pas la moindre preuve de l'exiſtence d'une raiſon univerſelle qui, indépendamment des loix, des coûtumes & du préjugé natal, analyſe tous les objets de ſa ſphère, diſtingue le bien & le mal dans quelque ordre & dans quelque ſujet qu'il ſe rencontre ; & qui, tranchant ſur l'arbitraire, aſſigne aux actions les qualités &

les dénominations qui leur ſont propres.

Ainſi lorſque les femmes ont paſſé de l'eſpèce d'eſclavage dans laquelle elles vivaient, à l'état de liberté abſolue, la raiſon a dû murmurer. Ceux-mêmes d'entre les hommes qui jouiſſaient le plus des douceurs de leur commerce, ont à coup ſûr blâmé un changement, qui néanmoins faiſait leur bonheur. On peut ajoûter qu'ils ne l'auraient pas ſouffert, s'il ſe fût fait ſubitement, & que, quelque intérêt qu'ils euſſent eû à voir briſer les chaînes que des mœurs trop auſtères impoſaient à la plus belle moitié du monde, la raiſon les eût éclairés ſur des inconvéniens qu'un jour à

venir ils ne pourraient faire ceſſer.

Mais ce n'a été que par gradation que les femmes ont recouvré leur liberté naturelle ; & c'eût été un crime de leur diſputer un droit qu'elles tiennent de l'origine commune. Elles font partie de la Société ; elles devaient y rentrer ; ou plutôt elles n'auraient jamais dû en être ſéqueſtrées. C'était aux progrès qu'elles faiſaient vers la liberté indéfinie, qu'il fallait s'oppoſer. On eût ſervi leur ambition en lui donnant des limites : on leur aurait conſervé l'empire de la beauté, de la douceur, de la vertu, le ſeul qui leur convienne ; on aurait enfin évité de tomber dans

l'extrémité oppoſée à la conduite de nos pères. Ils traitaient les femmes en eſclaves : il ſuffiſait de les traiter en femmes.

Le deſir du pouvoir ſuit de la faibleſſe, & lui eſt proportionné. Le droit de ſubjuguer notre ſexe n'a donc pas du toûjours ſuffire au vôtre : il manquait aux femmes d'avoir le domaine abſolu de leurs propres perſonnes. Pourvues d'attraits dont l'effet n'eſt que trop certain, ſecondées par l'art ſéducteur & ſur-tout par nos faibleſſes, elles tentèrent l'entrepriſe. La corruption des *mœurs*, qui réſulta bientôt de la galanterie des Cours, favoriſa leurs prétentions ; les paſſions dégénérées en vices, y applaudirent, & l'*u-*

ſage enfin les leur confirma. La raiſon vit l'abus : il n'était plus temps. Le ridicule dont on couvrit ſa réclamation, la réduiſit au ſilence.

Si nous rapprochons le genre de vie que menaient nos grand'mères, recluſes dans d'inacceſſibles fortereſſes, de celui de nos femmes, continuellement errantes dans la Société, nous ſerons frappés d'étonnement ; ou plutôt nous plaindrons la faible humanité qui ne connaît preſque jamais d'autre moyen de réprimer un vice, que de lui en ſubſtituer un autre.

Nos ayeux, en retenant leurs épouſes dans une ſolitude forcée, les privaient injuſtement

des plaiſirs que produit le mélange des ſexes dans la Société ; ils ſe dérobaient à eux-mêmes tous les agrémens qui naiſſent de ce mélange : & ſi je ne craignais de haſarder une aſſertion, je dirais qu'il y avait plus de barbarie que de *mœurs* dans leurs procédés. L'*uſage* qui a fait ceſſer cette contrainte, n'eſt pas moins reſpectable que ne le ſont les loix gardiennes de nos propriétés : il a rendu aux femmes un avantage qui ne pouvait leur être enlevé ſans violence, &, par conſéquent, ſans crime. Mais, partager l'empire de la Société, ou l'envahir totalement, ce ſont deux actions très-différentes : & je ne vois plus qu'un abus dans

l'*uſage*, quand il a permis que les femmes regnaſſent avec caprice, ſouvent avec tyrannie, & toûjours impérieuſement, parce qu'alors toute idée d'aſſociation de co-pouvoir a été détruite.

Par ſucceſſion de temps cet abus de l'*uſage* s'eſt converti en vice. Votre ſexe, vivant dans une familiarité intime avec le nôtre, ne tarda pas à découvrir juſqu'à quel point les paſſions pouvaient nous dégrader, & combien elles ſeraient irritées par la préſence continuelle de leurs objets. Peut-être que réfléchiſſant ſur les cauſes de leur ancienne ſervitude, les femmes crurent en appercevoir le motif dans la conſervation de la *pudeur*. La ſacrifier, cette

pudeur, leur parut peut-être un moyen ſûr de ne plus tomber dans la contrainte. Eh ! ſans doute, puiſque dans le ſyſtême d'un déſordre général, la voie des dédommagemens étant ouverte à tous également, il devait naître bientôt de la réciprocité des outrages & des vengeances, une indifférence abſolue ſur la conduite des femmes.

La délicateſſe des hommes était bleſſée dans ce nouvel arrangement ; mais il étendait leurs plaiſirs ; il les multipliait. Ceux-là ſur-tout, dont l'intégrité de la couche n'avait pas été reſpectée, y retrouvaient une portion de cette jouiſſance acquiſe, qu'on leur avait dérobée : & l'Amant, & l'E-

poux, & cette foule de célibataires ſans ceſſe aux priſes avec la continence publique, tous y durent ſouſcrire. Inſenſiblement on s'accoûtuma à regarder comme eſſentiel dans les femmes ce pouvoir, jadis précaire, qu'elles tenaient du chef de la Société : & la corruption avide de ſe propager, vit bien que, pour parvenir à ſon but, il ſuffiſait de rendre l'unique modérateur de ſa conduite ce ſexe duquel la puiſſance était déjà fondée ſur l'attrait irréſiſtible du plaiſir dont la nature nous a fait un beſoin.

Cependant nous perdions un droit & bien flateur & bien précieux ; celui d'aimer les femmes pour leur vertu, de triompher

dans la sécurité de la beauté soumise à notre seul pouvoir ; mais nous en acquérions d'autres. Nous pouvions les haïr, les mépriser, selon qu'elles refuseraient ou accorderaient des faveurs que le partage avilit, & qu'on supposerait toûjours motivées sur l'intérêt, sur le tempérament ou sur quelqu'autre cause dans laquelle le sentiment n'avait point de part. En s'attribuant l'indépendance, les femmes crurent y gagner : elles se trompèrent. Ces fières souveraines d'elles-mêmes ne secouèrent un joug honorable, que pour se soumettre à un joug flétrissant. Cessant d'être nos compagnes, & ne pouvant devenir nos despotes, elles ne sont

plus, depuis la ſubverſion de leurs devoirs, que les eſclaves de nos plaiſirs & les victimes de nos paſſions.

Lorſque vous ſerez dans le monde, ma chère Sophie, vous entendrez blâmer hautement la conduite ſévère de nos ancêtres envers les femmes. La cenſure qu'on en fait aurait mon ſuffrage, ſi elle n'était un jargon de pure étiquete dans la bouche de ceux qui la prononcent. Pour connaître la duplicité de ces apologiſtes éternels de l'*uſage* actuel, ſuivez-les, ſcrutez leurs vrais ſentimens à l'égard de pluſieurs femmes auxquelles ils ont témoigné tant d'eſtime en votre préſence. Vous verrez avec horreur que

leurs louanges ſont fauſſes, ou qu'elles ont un motif qui fait rougir l'objet ſur lequel elles tombent : vous apprendrez avec ſurpriſe que le ſouvenir des bontés qu'ils en ont reçues, ou des refus qu'ils en ont eſſuyés, ne ſe retrace plus à leur eſprit qu'accompagné du plus outrageant mépris : qu'enfin l'inſtant qui ſemblait devoir les attacher pour jamais au malheureux objet de leurs caprices, eſt celui qui les en éloigne ſans retour. Alors la juſteſſe de mon principe ſe manifeſtera à vos yeux, par la comparaiſon que vous ferez du ſentiment qu'on a des femmes qui s'oublient, avec celui qu'on feint d'en avoir, & vous appercevrez

aiſément que la même raiſon qui nous a fait rejetter l'antique *uſage* de tenir les femmes captives, eſt encore le motif qui nous porte à condamner l'*uſage* actuel qui leur accorde l'extrême liberté dont il était impoſſible que le grand nombre n'abuſât.

Il n'eſt pas difficile, au reſte, de réunir les opinions ſur des actions que l'*uſage* autoriſe: les gens mêmes auxquels elles répugnent, craignant de devenir le but des railleries dont la perverſité accable la vertu, préfèrent d'y donner une acceſſion vague, pour avoir la paix. L'on convient ſouvent qu'une choſe eſt bien ou mal, au gré des intéreſſés, pour n'avoir point à prouver de fâcheuſes

cheuſes vérités. D'ailleurs la force des paſſions étouffe la honte du menſonge dans certains hommes, & réduit quelquefois les plus ſages à traiter d'indifférentes des démarches qui tiennent au crime, ſi elles ne ſont pas la conſommation du crime même.

Dans toutes ces circonſtances, *prononcer* n'eſt pas *juger*; c'eſt être entraîné par la multitude des ſuffrages; c'eſt vendre ſa voix au reſpect humain; c'eſt obéir ſervilement à d'aveugles paſſions; c'eſt, en un mot, faire un trafic odieux de ſes ſentimens, contre des plaiſirs que la crainte altère toûjours, & qui deviennent ſouvent le germe indeſtructible des plus cuiſans remords.

L'acte par lequel nous jugeons exige, pour être accompli, que notre esprit soit dans l'état de parfaite liberté : c'est seulement en ce cas, que nos conclusions méritent le nom de *jugement*. Le jugement se fonde sur l'institution de la nature, ou, à son défaut, sur le principe primitif & fondamental de la société dans laquelle l'objet de notre décision existe. Ainsi les *usages*, les *coutumes*, *l'opinion* vulgaire, peuvent captiver, notre jugement, le contraindre même au silence ; mais rien ne peut s'opposer aux syllogismes qu'il forme dans la solitude de la conscience, & sa logique est exempte de toute juridiction.

Vous êtes frappée, Sophie,

de la contradiction qui ſe trouve entre ce que nous diſons, & ce que nous ſentons ; vous ne concevez pas comment un homme peut donner toutes les marques de l'eſtime, du reſpect, de l'amour même, à des femmes qu'il mépriſe ; & vous vous en prenez à la nature, qui n'aurait pas dû laiſſer ſubſiſter ces contradictions. Il n'y en a point dans ſon ſyſtême. Pour conduire les hommes au grand but qu'elle s'eſt propoſé, elle leur donna des penchans, & comme elle agit toûjours pas des moyens généraux, elle impoſa plus de néceſſité que de choix dans celui des ſexes qui devoit attaquer (*a*) : elle fit préſent de la

(*a*) On ſuppoſe ici les choſes, non tel-

pudeur à celui qui devoit ſubir l'attaque, afin qu'il s'en ſervît comme d'un bouclier pour repouſſer les traits de la ſéduction; comme d'un miroir où ſe réfléchiſſent tous les vœux, & qui décide infailliblement de leur légitimité. Lorſque nous rencontrons la *pudeur* dans une femme, nos pourſuites peuvent n'en être pas moins vives ni moins preſſantes, parce qu'alors l'amour-propre eſt de moitié dans ſa conquête; mais elles ſont moins bruſques & n'atteignent jamais à cette véhémence téméraire qui ravit & n'ob-

---

les qu'elles ſont, mais telles qu'elles devraient être dans l'ordre des mœurs. La puiſſance prolifique de notre ſexe ne s'étend pas à une ſeule femme; & cela ſuffit pour prouver ma thèſe.

tient point, & qui force le consentement; parce qu'en cette circonstance comme en toute autre, la vertu en impose au vice. Ce n'est qu'à l'égard des femmes de cette espèce qu'un homme peut devenir coupable ; on l'est toûjours en se parjurant ; mais doit-on plaindre celles qui, après avoir enhardi nos passions, en deviennent la proie?

LETTRE X.

De la ſubordination naturelle des femmes. Le ſyſtême de la liberté indéfinie ne leur eſt point avantageux.

JE vous ai fait voir précédemment, ma chère Sophie, combien les jugemens ſecrets des hommes ſont différens de leurs témoignages publics, & que les éloges qu'ils prodiguent à ces femmes qui ſe livrent au monde avec une eſpèce de fureur, n'ont rien moins que l'eſtime pour fondément. Ces mauvaiſes diſpoſitions vous allarment : elles ne

vous regardent pas. Mais pour les juſtifier examinons aujourd'hui quelle eſt la principale deſtination de votre ſexe ; & ſi nous trouvons des diſparités frappantes entre ſa conduite actuelle, & les loix naturelles auxquelles il eſt ſubordonné, il faudra bien convenir que pluſieurs femmes ne méritent pas un ſentiment plus avantageux que celui que nous en avons, & que, pour le détruire, elles doivent commencer par faire ceſſer les motifs qui l'ont déterminé.

La faibleſſe des femmes réſulte de leur propre conſtitution, & des accidens naturels auxquels elles ſont ſujettes. N'importe d'ailleurs quel ſoit le principe de cette

faibleſſe qui les caractériſe ; elle ſuppoſe le beſoin conſtant des ſecours & de la protection des hommes, &, par une ſuite néceſſaire, la ſubordination du ſexe protégé au ſexe protecteur.

Vous ſçavez, Sophie, que par le terme de *ſubordination*, nous n'entendons point exprimer un eſclavage total, qui emporte le renoncement abſolu à ſa propre volonté, ni l'entiére abnégation du domaine de ſa perſonne. Cette eſpèce d'aſſerviſſement, pratiquée chez les Orientaux, eſt inconnue parmi nous ; & je penſe qu'il ſerait difficile d'établir un principe qui l'autoriſât. La ſubordination de laquelle je parle, conſiſte moins dans l'obéiſſance,

que dans la privation du pouvoir. L'homme eſt le chef de la Société, & non la femme. Celle-ci eſt comme ſon aſſeſſeur, dont il doit reſpecter la qualité & les lumières, prendre & peſer les conſeils. Elle a le droit de repréſentation, celui de s'oppoſer à d'injuſtes loix ; mais non d'en créer de nouvelles. Sa puiſſance ſe borne donc à concourir avec celle de l'homme ; & toute paſſive, toute précaire qu'eſt cette puiſſance, elle n'a pas moins d'étendue que la nôtre, quant à l'exécution, lorſqu'elle tombe ſur des objets d'expreſſe convention (*a*).

(*a*) Sous cette convention, on peut entendre, par exemple, la conſervation de

Dans cette hypothèſe, la ſcience de concilier ſera plus eſſentielle aux femmes, que ne le ſerait la force de commander ; & voilà d'où vient ce caractère de douceur & d'ingénuité qu'on admire dans toutes celles qui, comme vous, ne ſont point encore atteintes de la manie de dominer. Vous aurez lieu d'obſerver dans la ſuite que les femmes qui ont ſoigneuſement cultivé les in-

---

ſes biens dotaux, le régime du domeſtique, qui comprend, outre le ſoin de la fortune commune, la première éducation des enfans, leur conſervation, le ſoin de leur inculquer les principes des vertus ſociales & autres, relativement aux Loix civiles & religieuſes, ainſi qu'au rang qu'ils ſont préſumés devoir tenir dans la Société.

clinations douces qu'elles tiennent de la complexion de leur ſexe, exercent leur empire ſur nous avec plus de puiſſance; que leurs avis ſont plus écoutés & plus ſuivis, parce qu'on en reſpecte la ſource & les motifs; qu'on acquieſce plus volontiers à leurs opinions, parce qu'elles ne ſont point énoncées de manière à faire violence aux nôtres; & qu'au contraire, celles chez qui l'eſprit de domination prévaut, éprouvent plus de contradictions.

Lorſqu'un Amant veut ravir une fille à l'obéiſſance de ſes parens, ou une femme au pouvoir de ſon mari, il commence toûjours par l'infatuer des maximes avec leſquelles on prétend établir

la liberté indéfinie. Son deſſein, qui l'a déjà porté à ſe mettre au-deſſus des Loix, exige encore que l'objet de ſa paſſion franchiſſe ce dangereux intervalle. Dans cette vue il confondra toutes les notions de la liberté, & il ſe gardera bien de diſtinguer entre l'abus de cette première faculté des humains, & l'uſage légitime qu'ils en peuvent faire. Mais, vous avez lû dans l'hiſtoire quelle a été la conduite de ces fameux ſcélérats qui, pour s'attribuer un pouvoir qu'ils voyaient avec envie dans des mains qui le tenaient de la nature, ſoufflaient le poiſon de la révolte ſous le nom ſpécieux de la liberté. Ils n'engageaient leurs compatriotes à ſecouer le joug

légal du Souverain, que pour leur en impoſer un autre, ſouvent plus rigoureux, & toujours d'autant plus inſupportable, qu'il émanait d'une puiſſance que réprouvait le droit poſitif. Telle eſt la fin que ſe propoſe tout ſéducteur, & telle doit être auſſi la deſtinée de celles qui ſe laiſſent enivrer de l'eſpoir perfide d'une liberté ſans bornes.

Tous les êtres, & par conſéquent les femmes, ſont ſujets à des Loix de ſubordination qui doivent les régir dans quelque ſituation qu'ils ſe trouvent, & qui ne ſe terminent que dans la majeſté du premier Etre. Ce n'eſt qu'à l'abri du pouvoir paternel ou marital que votre ſexe peut

marcher d'un pas ferme au travers des écueils de la Société. S'il dédaigne le ſeul appui qui puiſſe le ſoutenir, ſon naufrage eſt preſque certain.

Pour ajoûter au danger du ſyſtême de la liberté indéfinie, une politique libertine a couvert de fleurs tous les chemins qui y conduiſent. Les premières démarches que fait une femme vers l'indépendance ne manquent jamais de prétextes (*a*) ni d'appro-

(*a*) Chariclée conſent d'être enlevée par Théagènes : un Oracle & la fourbe du Prêtre Calaſiris l'y déterminent. Depuis la ceſſation des Oracles, les femmes n'ont eu qu'un motif de moins. C'eſt une belle leçon pour les eunes perſonnes que les *Amours de Théagènes & de Chariclée*. Je ne connais point

bateurs : elles lui procurent auſſi des plaiſirs plus piquans que ne le ſont ceux de la vie honnête & tranquille. Mais qu'ils ſont courts, ces plaiſirs ! Que leur ceſſation eſt à craindre ! Et peut-on goûter des louanges qu'on a tant de raiſons de ſuppoſer fauſſes, & qui d'ailleurs ſont fondées ſur un motif qui nous couvre de honte ?

Il faut, ma chère Sophie, que les notions de la *pudeur* ſoient

---

d'ouvrage plus propre à former des Dom. Quichotte de la chaſteté. Les Amans y repoſent ſouvent ſur la même nate, & goûtent preſque ſans ceſſe le plaiſir d'être ſeuls. Je conçois que l'auteur de ce Roman, qui était Evêque, ne croyait à la vertu, qu'après qu'elle avait paſſé par les plus rudes épreuves.

bien fixes, pour nous contraindre à blâmer en ſecret des démarches dont l'effet eſt de combler nos vœux les plus chers ; des démarches que dans le feu des paſſions nous approuvons ſincerement, & dont quelquefois même dépend tout notre bonheur. C'eſt pour avoir méconnu ce retour inévitable de la raiſon ſur les ſens, qu'une multitude de femmes ſe ſont laiſſé décevoir par l'eſpoir fantaſtique de la liberté abſolue. Le vrai bonheur ne ſe rencontre que dans l'ordre, & il était naturel qu'elles ne trouvaſſent dans la violation de leurs premiers devoirs, que le germe d'éternels repentirs.

L'expérience à cet égard n'a

pû encore convaincre les femmes. Curieuſes de réduire en pratique des maximes d'indépendance, dont la théorie les flate, elles ſemblent s'appliquer à ménager les inſtans & à nous abréger les ſoins, & ce n'eſt pas même un phénomène que d'en voir courir au-devant de nos déſirs, quoique certaines de ne les avoir point fait naître. Cette conduite eſt flétrie d'un nom infamant parmi les gens groſſiers de la campagne & le menu peuple des villes; mais dans les ordres ſupérieurs où le vice eſt plus poli & la corruption plus artiſtement exprimée, on ſe contente d'appeller *aimable* une femme galante, pour la diſtinguer de celles qui ont conſervé

leur vertu, qu'on nomme *prudes*, farouches, &c. Toutes ces épithètes n'ont, au reſte, qu'une ſignification arbitraire, & vous ne tarderez pas à vous appercevoir, quand vous ſerez rentrée dans le monde, que les hommes ne leur donnent intérieurement de valeur, que ce qu'elles en ont.

De l'infraction aux loix qui ſubordonnent les femmes dans quelque ſituation qu'elles ſe trouvent, ſoit à leurs parens, ſoit à leurs époux, ſont nées les mauvaiſes diſpoſitions dans leſquelles notre ſexe eſt à leur égard. Toutes ne les méritent pas, j'en conviens; mais il faut connaître les hommes avant de les juger. La

jouiſſance actuelle eſt preſque toûjours ce qui nous détermine, ſur-tout lorſqu'elle ſe trouve dans la ſphère des objets de nos ſens, & nous nous y livrons ſans prévoir de quel ſentiment elle ſera ſuivie. Ainſi, adorer une femme dans le moment qu'elle accorde tout à nos deſirs, la mépriſer dans l'inſtant qui ſuit & lorſque nous venons à réfléchir ſur l'atteinte qu'elle a porté à ſes devoirs, ne ſont point deux ſentimens contradictoires. Il peut arriver même qu'ils n'ayent pas plus de ſtabilité l'un que l'autre, & qu'ils ſe ſuccèdent alternativement, étant occaſionnés par la préſence ou l'abſence du ſujet qui les a excités.

Je ſuis bien éloigné de croire que la pluralité des femmes ait conſpiré contre le pouvoir paternel & contre celui de l'époux, dans la vue de ſe livrer enſuite à tous les déſordres qu'entraîne l'indépendance : il n'eſt point d'homme qui oſât le penſer. Je préſume ſeulement que le trop facile accès que nous trouvons auprès d'un grand nombre, nous a pû prévenir contre tout le ſexe en général ; ſur-tout lorſqu'on a vû l'*uſage* tolérer des démarches qu'il aurait dû flétrir.

Je prévois bien, ma chère Sophie, que vous m'allez objecter avec votre candeur ordinaire, que plus eſt grand le nombre des femmes qui s'écartent de leurs

devoirs, & plus celles qui y ſont ſoumiſes doivent être aimées, chéries, reſpectées ; car enfin, direz-vous, la rareté des choſes ajoûte à leur prix. Cela devrait être, Sophie ; mais cela n'eſt point.

L'abandon ſans choix, que le caprice & l'aveugle tempérament ſeuls décident, la facilité des conquêtes, en un mot, accoûtume les hommes à ne plus regarder les femmes que comme une eſpèce inférieure, deſtinée ſpécialement à l'uſage de leurs paſſions. Vous chercherez en vain de l'eſtime dans ce ſentiment ; vous n'y en trouverez point.

Ceux d'entre les hommes qui ne recherchent dans la Société

de votre ſexe qu'une ſatisfaction paſſagère, regardent la vertu du même œil que nous voyons ces raretés étrangères, que l'on admire, ſans déſirer d'en faire l'acquiſition. Incapables d'aucune inclination fixe, les hommes dont je parle ne ſont point à l'épreuve des refus. Les ſévérités de la pudeur les révoltent, & il eſt eſſentiel à leur félicité de n'avoir que de l'indifférence pour elle. C'eſt leur manière d'être. Ce qu'ils ſentent pour les femmes n'eſt pas de l'Amour : c'eſt une fougue des ſens, ce ſont des déſirs ſans objet, que la réſiſtance éteint. Ils cèdent la victoire dès qu'il faut la diſputer. D'ailleurs pourquoi, ſe dit-on à ſoi-même,

pourquoi tant ſolliciter auprès de l'une, ce qu'on peut ſi facilement obtenir de l'autre? C'eſt ici un de ces cas où la concurrence avilit le prix de la choſe. Ajoûtons que comme il faut prendre l'homme tel qu'il eſt dans ſon inſtitution purement phyſique, c'eſt-à-dire, toûjours entraîné par le plaiſir actuel, & n'ayant pas autant que vous à craindre de ſes ſuites, ſa conduite à l'égard des femmes dépendra toûjours de leur retenue.

J'ai ſuppoſé ici la corruption égale dans les deux ſexes: mais en admettant qu'elle n'eſt point univerſelle, quel parti prendra l'homme vertueux, l'ami de l'ordre, lorſque cent exemples lui

apprendront que l'antique reſpect pour des nœuds qu'on regardait comme ſacrés, eſt détruit; que l'*uſage* en tolère la violation dans les femmes, tandis que le préjugé ſubſiſte contre l'Epoux maltraité? Voudra-t-il, pourra-t-il même raiſonnablement haſarder un engagement indiſſoluble, dont ſa femme ſe jouera peut-être au gré de ſa légèreté, & contre lequel il ne pourra reclamer, ſans ſe couvrir de ridicule? Non, ſans doute. Il fuira toute aſſociation fixe; & ſi ſa vertu ne lui en permet pas de paſſagères, il finira par haïr un ſexe dont il aura long-temps craint & déſiré la poſſeſſion.

Je ne m'arrêterai pas ſur le ſentiment

ſentiment de ceux d'entre ſes hommes qui, ſéduits par de flateuſes apparences, n'ont trouvé dans la plus ſainte des unions, qu'un cercle de mortifications & d'outrages. Condamnés à dévorer leurs chagrins dans l'ennui du ſilence, le mépris & l'indignation ont dû les affecter d'autant plus profondément contre les femmes, qu'ils avaient plus de droit d'en attendre leur félicité. Il eſt toûjours douloureux d'être trompé dans ſon eſpoir; mais des ſermens libres & ſolemnels, mais la Religion & les Loix ſemblaient garantir celui de l'Epoux : c'eſt ſur la foi de ces auguſtes témoins qu'il s'eſt engagé. Vous conce-

vez qu'il doit être pénétré d'horreur.

En s'écartant du régime qui leur eſt preſcrit par la nature, les femmes n'ont point étendu leurs droits réels ; vous voyez, au contraire, qu'en général elles ont perdu ceux qu'elles avaient à notre eſtime & à notre reſpect ; & par une fatalité attachée à la violation de premières règles, les fautes répetées de pluſieurs, ont excité contre le ſexe entier une prévention qui chez les hommes les plus modérés ne ſe borne pas toûjours à la crainte & à l'indifférence.

LETTRE XI.

De la principale deſtination des femmes. L'état de mère exclut la vie diſſipée. Il eſt vénérable, il ſuppoſe la vertu. L'honneur & la ſanté ſont attachés au reſpect des Loix civiles & naturelles.

CE n'eſt point à l'égard de la ſubordination ſeulement que les femmes ont enfreint leurs loix conſtitutives ; mais de cette première infraction, comme d'un principe fécond en effets pernicieux, ſont ſortis tous les abus, tous les déſordres dont on les peut cenſurer. Je me garderai bien de vous retracer l'ennuyeux

& affligeant détail de leurs écarts. Votre vertu, ma chère Sophie, ſouffrirait de cette énumération, ſans que vous y appriſſiez autre choſe que le nom de certains vices que vous ne pratiquerez jamais.

Cependant il en eſt un, dans le grand nombre, qu'on ſe contente aſſez ordinairement de placer dans la claſſe des abus, & que je range, moi, dans le rang des crimes que la nature abhorre, & ſur lequel je ne puis me diſpenſer de vous entretenir. Les exemples s'en multiplieront ſous vos yeux & vous les recevrez ſouvent de la part des femmes mêmes dont la réputation eſt le mieux établie dans la Société,

C'eſt principalement à cet égard que votre ſexe s'eſt prodigieuſement écarté de ſa deſtination, & qu'il a bien fait voir que quiconque s'autoriſe de l'*uſage* pour tranſgreſſer un de ſes premiers devoirs, ne tarde pas à s'affranchir de tous.

Les femmes ſont les dépoſitaires de l'eſpoir des générations; ce ſont elles qui doivent perpétuer la première eſpèce d'êtres dont eſt formée la grande chaîne qui les comprend tous. Sorties des mains de la nature pour remplir ce vaſte deſſein, elles ne ſçauraient réſiſter à la deſtination ſpéciale d'être *mères*, ſans manquer aux conditions de leur exiſtence; ſans détruire, autant qu'il

eſt en elles, le corps politique qui reçoit ſa force du plus grand nombre ; ſans trahir le vœu des familles qui les adoptent dans la vue de ſe propager ; ſans s'expoſer enfin elles-mêmes aux plus terribles inconvéniens cauſés par la ſurabondance ou le reflux des liqueurs propres à la génération & au développement des individus qui doivent prendre naiſſance dans leur ſein.

Quand je range la maternité dans la claſſe des premières obligations, je ne prétends point parler des femmes qui ont le malheur d'être ſtériles, non plus que de ces filles liées par des vœux contraires à leur reproduction, & pour leſquelles la vertu

d'être *mères* ſerait un crime. La ſituation des premières eſt à plaindre : je ne diſcuterai pas les motifs de celles de la ſeconde eſpèce, parce que cela n'entre point dans mon plan, où il ne s'agit que de l'état utile de *mères* & non de celui qui lui eſt oppoſé. Mais je ſoutiens que, pour le reſte des femmes, la maternité eſt de rigueur. C'eſt une vérité, ma chère Sophie, qui réſulte de la contexture des organes, de tout l'être phyſique de votre ſexe ; & qui n'a pas beſoin d'être démontrée. Cette condition de ſon exiſtence, pour ne lui être pas auſſi eſſentielle que la reſpiration & l'uſage des alimens, n'en eſt pas moins placée dans le rang de

ces devoirs rigoureux dont le mépris entraînerait les plus fâcheuſes conſéquences.

Etait-ce l'inſtinct, était-ce le hazard qui dans l'état agreſte portait les femmes à ſuivre leur deſtination? Le beſoin les y déterminait-il ſans choix, & la rencontre fortuite des ſexes leur ſuffiſait-elle pour ſe reproduire ſans répugnance? On ne répond à ces queſtions frivoles, que par des conjectures plus frivoles encore. L'uſage de quelques nations actuellement ſans loix, ſans mœurs fixes, où les ſexes ſe comporteraient enſemble, comme les animaux, ne ſerait pas capable de former une opinion ſur ce point; car, qui peut aſſurer que

l'inſtitution primitive n'eſt pas corrompue chez ces peuples errans? On a découvert des nations timides ; d'autres qui mépriſaient les dangers. Qu'en conclure? L'homme, originairement, était-il intrépide ou puſillanime? On peut à ſon gré ſoutenir ou nier l'une & l'autre hypothèſe.

L'état ſocial, qui ſuppoſe une Légiſlation, ne s'eſt pas contenté de donner ſa ſanction au régime de la nature dans une infinité de cas; il a, de plus, ſtatué ſur les moyens qu'il convient d'employer pour parvenir au but qu'elle preſcrit. De ces moyens, les uns ſont abſolus; mais ceux ſur leſquels il n'a point été prononcé, ſont tels, que l'infracteur

eſt toûjours la victime du mépris qu'il en a fait. Ainſi la loi écrite exige d'une fille qui, ſuivant l'ordre préétabli, veut devenir *mère*, qu'auparavant elle ſoit épouſée par un homme; que ces épouſailles ſoient célébrées ſelon certain rit; qu'elles ſoient précédées & accompagnées de diverſes formalités; & que dans les différentes communions, le Prêtre ou le Magiſtrat conſte de leur volonté mutuelle & de leurs ſermens, après avoir acquis la connaiſſance claire & diſtincte de leur habileté à contracter.

Il n'eſt pas rare de voir des filles paſſer à l'état de *mère*, ſans avoir fait uſage de ces moyens. On ne ſçaurait même diſconve-

nir que leur bonheur actuel peut n'être point intéreſſé au cérémonial qui donne la légitimité aux unions : ce qui doit les allarmer, c'eſt que leur félicité dépendant du myſtère, elle s'évanoüira avec lui. Qui d'ailleurs oſerait garantir que celui qui a trahi la confiance de votre famille, ne deviendra pas un jour parjure à votre égard? Quiconque vous a ſéduit, peut vous tromper encore. Lorſque l'intrigue éclatera, ne comptez plus ſur l'amitié de vos parens ; vous n'aurez plus que leur haîne. Elle ſe manifeſtera peut-être par une exhérédation totale, &, ſi vous êtes en leur puiſſance, par une détention perpétuelle. Alors vous aurez la douleur de voir votre

poſtérité ſans nom, ſans fortune ; au ſein même de ſa patrie traitée comme étrangère : & ce qu'il y a de plus affligeant Sophie, vous ne pourrez plus prétendre à l'eſtime publique. C'eſt à cette dernière peine que les loix ont borné leur vengeance contre les réfractaires de la pudicité. Le Légiſlateur a cru inutile d'y rien ajouter, & vos idées ſont certainement d'accord avec les ſiennes.

Tout ce qui militerait contre une fille devenue Mère, tourne à l'avantage de l'épouſe. Votre nom, votre état, votre fortune le confondent, il eſt vrai, dans ceux d'un époux; mais l'uſage de tout ce qu'il poſsède vous eſt dé-

volu. Les careſſes d'un mari qui vous adore, vous dédommagent de celles de vos parens qui vous chériſſaient. Quelques complaiſances vous mériteront de la part de la famille où vous entrez plus d'affection, peut-être, que vous n'en aviez pû obtenir de la vôtre. Une plus noble prérogative enfin eſt attachée à votre qualité de femme : vous avez des droits inconteſtables au reſpect, à la vénération publique. Rempliſſez vos devoirs : ſoyez fidelle, ſoyez *Mère*; & vous en jouirez.

Qu'une fille, & je la ſuppoſe jeune, belle & ſage ; qu'une fille, dis-je, paraiſſe dans la ſociété ; les gens les plus polis ne lui doivent que des égards : on a de la véné-

ration pour une femme. Oui, Sophie, l'état de femme eſt vénérable & il n'eſt point de ſortes d'attentions, point d'eſpèce de déferences qui ne lui ſoient dues; & la raiſon de cette conduite n'eſt pas difficile à deviner.

Le ſentiment de reſpect qu'on a pour les perſonnes de votre ſexe engagées dans le mariage, ne vient aſſurément pas de ce qu'une fille a quitté ſon nom, pour prendre celui de ſon époux; il ne ſuit pas non plus d'un certain caractère que leur imprime le mariage; car la vénération eſt la même dans les pays où l'acte qui le forme eſt religieux, & dans ceux où l'on ne le conſidère que comme un contrat purement

civil. Ne cherchons point la ſource de ce reſpect ailleurs que dans l'idée de fécondité qui accompagne toûjours celle du mariage, & qui, réveillant en nous la ſenſibilité & l'affection, nous porte à rendre tous les devoirs, à donner tous les ſecours dont nous ſommes capables, à celles que nous ſuppoſons être *Mères*, ou devoir le devenir.

Si vous me demandez pourquoi, à l'aſpect d'une femme enceinte, nos entrailles ſont émues de pitié & de tendreſſe; pourquoi, ſans réflexion, nous ſommes déterminés à lui rendre des ſoins, à prévenir ſes néceſſités; je vous répondrai que je n'en ſçais rien; que dans la nature il

ration pour une femme. Oui, Sophie, l'état de femme eſt vénérable & il n'eſt point de ſortes d'attentions, point d'eſpèce de déferences qui ne lui ſoient dues; & la raiſon de cette conduite n'eſt pas difficile à deviner.

Le ſentiment de reſpect qu'on a pour les perſonnes de votre ſexe engagées dans le mariage, ne vient aſſurément pas de ce qu'une fille a quitté ſon nom; pour prendre celui de ſon époux; il ne ſuit pas non plus d'un certain caractère que leur imprime le mariage; car la vénération eſt la même dans les pays où l'acte qui le forme eſt religieux, & dans ceux où l'on ne le conſidère que comme un contrat purement

civil. Ne cherchons point la ſource de ce reſpect ailleurs que dans l'idée de fécondité qui accompagne toûjours celle du mariage, & qui, réveillant en nous la ſenſibilité & l'affection, nous porte à rendre tous les devoirs, à donner tous les ſecours dont nous ſommes capables, à celles que nous ſuppoſons être *Mères*, ou devoir le devenir.

Si vous me demandez pourquoi, à l'aſpect d'une femme enceinte, nos entrailles ſont émues de pitié & de tendreſſe; pourquoi, ſans réflexion, nous ſommes déterminés à lui rendre des ſoins, à prévenir ſes néceſſités; je vous répondrai que je n'en ſçais rien; que dans la nature il

eſt bien des choſes que nous pratiquons ſans en connaître le principe ; que peut-être le ſouvenir de notre origine excite en nous ces ſentimens. Guidés, ſans nous en appercevoir, par la grande maxime : *Traite autrui comme tu voudrais en être traité*, nous avons pour les femmes enceintes tous les ménagemens que nous déſirons qu'on ait eus pour nos *Mères* lorſqu'elles nous portaient dans leurs flancs. Au reſte, ſi l'inſtinct n'eût pas éclairé les hommes ſur ce qu'ils doivent à votre ſexe en cette circonſtance, c'eſt une leçon qu'ils auraient priſe des brûtes.

On peut décevoir notre attente ; mais auſſi nos ſentimens peu-

vent varier. La vénération que nous avons pour les femmes ſuppoſe la maternité. Si elles ne rempliſſent pas cette condition, c'eſt ou parce qu'elles ne le peuvent, ou parce qu'elles ne le veulent pas. Dans la première ſuppoſition, nous ne leur devons plus que les égards communs à tous les êtres de notre eſpèce. Dans la ſeconde, comme on peut préſumer qu'elles n'eſtiment point aſſez le genre humain pour contribuer à l'entretenir, le genre humain eſt fondé à les payer du même ſentiment. Et parce qu'elles n'évitent la groſſeſſe que pour s'épargner quelques douleurs, quelques privations paſſagères, plus ſouvent pour ſe livrer avec plus de liberté

à des penchans parmi leſquels le libertinage peut preſque toûjours être compté, nous joignons le mépris que mérite le vice, à la haîne qui eſt due au crime.

Aux raiſons naturelles qui motivent notre reſpect pour la fécondité, on peut ajoûter qu'elle eſt le ſigne démonſtratif de la ſageſſe dans les diverſes ſituations où une femme a pû ſe trouver. Les joüiſſances prématurées, ou exceſſivement répetées, l'uſage immodéré de toutes les eſpèces d'alimens, des liqueurs ſpiritueuſes, les plaiſirs atténuans des veilles, ceux plus deſtructeurs encore auxquels un célibat forcé ſemble avoir donné naiſſance, & qui jettant la nature dans de per-

pétuelles illuſions, en énervent les reſſorts : voilà les cauſes majeures de la ſtérilité ſi rare dans les campagnes & ſi commune dans les villes. La vie innocente contribue plus qu'aucun régime à rendre les femmes fécondes : celle qui lui eſt oppoſée produit un effet contraire, & cela eſt dans l'ordre.

Lorſque vous ſerez femme, ma chère Sophie, la vénération publique vous indiquera juſqu'à quel point vous devez vous reſpecter. Les attentions continuelles de la ſociété vous avertiront des égards que demande votre état, vous ne tarderez point à ſentir que le beau titre de *Mère* exige de votre part bien des mé-

nagemens que vous ne vous deviez point étant fille.

Prévenue d'ailleurs que ce n'eſt pas à la femme comme Epouſe d'un homme, mais ſpécialement à la *Mère* de famille, que la vénération eſt due, vous ne tenterez pas d'uſurper les prérogatives du mariage, par l'abus le plus criminel. Une fois réſolue à ſuivre votre deſtination, tout le plan de votre conduite ſe développera à vos yeux. Vous verrez qu'on ne peut prétendre à l'honneur d'être *Mère*, en ſe livrant à la diſſipation & aux excès; que le régime le plus ſimple donne la poſtérité la plus nombreuſe & la plus robuſte; que la vie innocente, que beaucoup de retenue &

de circonſpection, conviennent eſſentiellement à celle qui porte dans ſon ſein l'eſpoir précieux & fragile de la nature. Votre félicité, en ſuivant le plan que je vous trace, n'aura peut-être pas cet éclat dont tant de femmes ſont éblouies; mais elle ſera permanente. La proſpérité, la joie, les délices ſe fixeront dans votre maiſon: vous les goûterez en paix, parce qu'elles ſeront pures, & c'eſt-là, ma chère Sophie, le *nec plus ultrà* du bonheur.

Croyez-moi: l'amitié des ſiens, l'eſtime du Public, ſont des biens réels; comme la haîne particulière & le mépris général ſont des maux certains. Si l'aſſociation du vice produit quelquefois l'a-

mour, il ne peut ſubſiſter long-temps ; & il n'attend pas toûjours pour ceſſer que les paſſions qui l'ont fait naître ſoient éteintes. D'ailleurs nous ne règlons pas nos jugemens ſur ceux d'un Epoux qui peut être votre complice. Les ſuffrages du corps politique ſont un retour des avantages qu'il retire de vous : il ne les doit qu'à quiconque lui en procure. Or, ceux qu'il reçoit d'une *Mère* de famille, ſont les plus eſſentiels.

La prévention qui porte les femmes à éviter de devenir *Mères*, eſt de toutes les abſurdités la plus palpable. Ne pénétrons point dans les motifs qui peuvent donner lieu à cette prévention chez

quelques-unes ; payons-nous de ceux qu'elles alléguent ou que l'on devine ſans malignité:..... le ſoin de leur ſanté..... de leurs charmes..... la crainte des dégoûts..... L'expérience juſtifie que parmi les moyens de ſe concilier la tendreſſe de ſon Epoux & l'eſtime générale, celui d'avoir des enfans eſt tout à la fois le plus ſûr & le plus légitime. Et, comme pour ajoûter au mépris dont doit être flétrie la ſtérilité volontaire (*a*), la nature a voulu que ce même moyen s'accordât parfai-

(*a*) Perſonne n'ignore la rigueur des Loix Judaïques contre la ſtérilité naturelle des femmes. On peut juger par leur ſévérité des peines qu'aurait prononcé Moyſe contre des femmes volontairement ſtériles. Le Légiſla-

tement à vos plaiſirs (*b*), au deſir inné de conſerver votre ſanté, vos attraits & de prolonger la durée de votre vie.

La conſtitution phyſique des femmes, relative à leur deſtina-

---

teur des Hébreux, tout éclairé qu'il était, n'a pas prévu cette eſpèce de crime, que le rafinement de notre ſiècle a produit.

(*b*) Les plaiſirs de l'amour, s'ils ſont trop fréquens, émouſſent les organes : ainſi l'uſage ſobre des voluptés, les rend plus piquantes. Je ne craindrai point d'être démenti par les femmes fécondes quand j'ajoûterai que les ſenſations qu'éprouve une *Mère*, en le devenant, ſont d'un genre ſupérieur à toutes celles qu'elle reçoit en d'autres circonſtances. Sans cette ſage compenſation, la nature eût manqué ſon objet. Je l'ai déja inſinué : pour jouir de tout le bien attaché à chaque condition, il ne faut ſouvent qu'en remplir fidelement les devoirs.

tion,

tion, comporte un volume d'humeurs qui s'augmente continuellement juſqu'à ce qu'elles ayent atteint l'âge propre à devenir *Mères*, & dont les ſources ne s'épuiſent que lorſqu'elles perdent la puiſſance de l'être. Pour entretenir la ſanté & la beauté dans votre ſexe, ces humeurs doivent être dévorées par les individus ſucceſſifs qui y prennent l'exiſtence & l'accroiſſement ; ſinon, il eſt à craindre que leur ſurabondance ne ſe manifeſte par des éruptions plus dangereuſes encore qu'incommodes, ou qu'elles ne refluent dans le ſang qui les a produites, & y portent la corruption qu'elles ont contrac-

tée depuis qu'elles en ſont ſépa-rées.

Ainſi, ma chère Sophie, votre ſexe s'expoſe aux accidens les plus fâcheux, ſouvent les plus terribles, en voulant ſe ſouſtraire à quelques déſagrémens, à que'-ques privations paſſagères dont l'effet ſe borne à nous donner la force de deſirer. Le ſyſtême de la nature eſt ſi admirablement lié, que ce qui l'altère dans ſes principaux points, entraîne après ſoi le châtiment dû à l'infraction. Et combien de femmes ſe ſont vues réduites à un célibat forcé, pour avoir répugné à leur deſti-née, par une folle appréhenſion de perdre leur ſanté & leurs at-

traits ? Elles s'eſtimaient trop jolies il y a ſix mois : une maladie cauſée par d'exceſſifs ménagemens, fait qu'on trouve aujourd'hui qu'elles ne le ſont pas aſſez.

Voyez dans les campagnes le ferme embonpoint, le coloris ſain & quelquefois brillant, la longévité enfin de certaines femmes fécondes dont la poſtérité vigoureuſe excède en nombre celle de vingt ménages de la Capitale. Elles ne ſe ſont pas contentées de porter leurs enfans dans leurs flancs ; elles les ont allaités. Voilà pourquoi la ſanté ſe perpétue dans ces familles ; voilà peut-être auſſi pourquoi la vertu y eſt plus communément hérédi-

taire qu'ailleurs. Car enfin, ſi nos inclinations réſultent de notre tempérament, qui oſerait ſoutenir qu'on ne court pas les plus grands riſques en faiſant abreuver ſon fils du ſang d'une étrangère?

Je finis par un trait qui ne vous eſt point inconnu. Je m'informais un jour des nouvelles de la Marquiſe de **** ; qui était malade dans ſon Château. Sa Fermière, à qui je m'adreſſai, me dit qu'elle était fort mal ; puis ajoûta : c'eſt bien ſa faute, ſi elle meurt avant trente ans ! J'en ai cinquante, & je n'ai jamais été malade.... Et votre ſecret, lui dis-je en plaiſantant ; peut-on le

ſçavoir ? Elle me répondit : J'ai toûjours agi , toûjours uſé de tout ſobrement ; j'ai toûjours aimé mon mari , & j'en ai eu dix-huit enfans que j'ai tous allaités. . . . Je ne lui demandai point ſi elle avait été toûjours vertueuſe. Dix - huit enfans ! Hé-bien ! Sophie , cette Fermière était encore très - capable d'inſpirer une paſſion.

LETTRE XII.

De la Politique du Mariage.

LE Mariage eſt une aſſociation qui doit durer autant que la vie. Il n'eſt, par conſéquent, aucune condition dans l'état civil qui exige plus de circonſpection, plus de ménagemens, plus d'égards réciproques, de la part de ceux qui l'embraſſent. Si le hazard ou la néceſſité vous tranſportait chez les Tunquinois, ma chère Sophie, ne feriez-vous pas uſage des reſſorts les plus déliés de la politique, dans la vue de jouir parmi ces Peuples de tout le bonheur dont leur Gouver-

nement eſt ſuſceptible ?

Un motif plus puiſſant aſſervit les perſonnes mariées au devoir de ſe plaire. Leurs nœuds ſont l'ouvrage du choix, & le repentir de les avoir formés intéreſſe leur vanité. S'il eſt toûjours fâcheux de haïr, ſans doute il eſt cruel de ſe voir réduit à déteſter l'ojet qu'on a chéri. La ſociété des Epoux enfin n'a pour terme que l'exiſtence ; & elle peut ſe continuer long-temps en dépit de leur volonté. En voilà aſſez, ce me ſemble, pour exciter notre attention, & nous faire ſentir la néceſſité de ſe conduire dans le mariage de la manière la plus propre à s'y procurer le bonheur.

Cependant, par une contra-

diction dont on n'a point d'exemples dans les autres liaiſons, perſonne ne craint moins de ſe choquer, de ſe contrarier, de ſe donner de mutuels dégoûts; perſonne, en un mot, ne s'obſerve moins que les gens mariées. Le mariage eſt-il donc trop nouveau parmi nous; ou bien ce lien reſpectable a-t-il atteint la vétuſté? En ſommes-nous à l'A-B-C. ſur la plus importante des unions; ou en avons-nous oublié les principales règles? Quelqu'un réſoudra peut-être la queſtion en diſant que le mariage ne jouit pas d'aſſez de conſidération, pour mériter que les Epoux s'aſſujettiſſent ſtrictement aux loix qu'il preſcrit. Il ne faut

jamais inſiſter ſur des vérités mortifiantes ; mais je n'oſerais garantir deux ſiècles de durée à tel corps politique dans lequel le mariage en ſerait venu à ce point de diſcrédit, que, tout compenſé, un homme vertueux ne ſe crût pas obligé de s'y ſoumettre.

Le Mariage eſt l'unique ſource d'une bonne population. On tenterait inutilement d'autres moyens d'avoir des hommes ; aucun ne remplirait ce grand objet d'une manière ſatisfaiſante. Telle a été l'opinion de toutes les Nations policées, & elle n'a pû être différente, attendu que la conſommation de l'eſpèce humaine, étant plus conſidérable & plus rapide dans l'état ſocial, que

dans aucun autre, il faut des reſſources & plus certaines & plus abondantes que celles que produiraient des unions vagues. Le premier, le plus formidable Empire du Monde, s'occupait de cette utile vérité.

Rome jouiſſant en paix de ſes vaſtes conquêtes, regorgeant de citoyens dans ſes murs, & comptant vingt Rois parmi ſes ſujets, Rome au ſein de la ſplendeur ſentit la néceſſité d'une population légitime, qui naît, s'élève, s'inſtruit, ſe forme aux vertus, aux Sciences, aux Arts par les ſoins de ſes parens, & dont l'état n'a que des ſecours à attendre, ſans jamais en être ſurchargé. Les prétentions d'un

Romain père de famille, ne ſe bornaient pas au ſtérile reſpect de ſes concitoyens, ni à l'honneur plus ſtérile encore d'être agréable au Chef de la République; il jouiſſait encore d'immunités encourageantes : en ſorte que ſi l'inévitable fléau de la guerre lui raviſſait une portion de ſa poſtérité, il pouvait réparer ſes pertes dans la tranquillité & l'aiſance où la Nation avait ſoin de l'entretenir. On ne peut guères douter qu'avec ces maximes favorables à la population, Rome n'eût achevé la conquête du monde & ne l'eût conſervée, ſans la faute que commit le premier des Conſtantin.

Comme on ne ſçaurait pré-

ſumer que le corps politique concoure à l'établiſſement d'opinions ou d'uſages deſtructifs de ſa puiſſance, il me paraît plus ſimple de ſuppoſer que l'idée avantageuſe ou défavorable qu'on ſe forme d'une condition, réſulte de la fortune bonne ou mauvaiſe de ceux qui l'ont embraſſée. Dans ce cas, comme dans une infinité d'autres, nous jugeons par les effets, ſans prendre la peine de remonter aux cauſes qui les produiſent. Si nous examinions les circonſtances où ſe ſont trouvées les perſonnes dont l'état eſt l'objet de notre critique, quelles étaient leurs diſpoſitions avant que d'y entrer, & la conduite qu'elles y ont tenue depuis qu'el-

les y ſont engagées, nous nous épargnerions ſouvent la honte d'avoir mal raiſonné.

C'eſt par un jugement auſſi précipité que bien des gens ſe préviennent contre le mariage. Ils ne veulent pas, diſent-ils, commettre leur félicité aux hazards d'une aſſociation dont rien ne peut interrompre la durée, & que le plus léger accident peut convertir en une affreuſe gêne. L'expérience les a convaincus que ſur cent unions on en trouve à peine une qui ſuccède au gré de ceux qui l'ont contractée.

La crainte de mal réuſſir en formant des nœuds indiſſolubles, n'eſt pas ſans fondement; mais comment la concilier avec le peu

de précautions que prennent ceux qui s'y assujettissent ? D'ailleurs cette foule de maux dont tant d'Epoux sont assiégés, a-t-elle pour cause le mariage, ou même les personnes mariées? C'est ce que je me garderai bien d'avancer. Et d'abord une institution aussi naturelle dans son principe, aussi utile dans sa fin, que l'est le mariage, ne peut être aussi dangereuse dans ses conséquences. D'un autre côté, l'on voit les Epoux heureux par-tout ailleurs que dans l'intérieur de leur domestique ; par-tout on les trouve dignes de leur bonheur. Ce n'est donc point, à proprement parler, dans la nature du lien ni dans la personne des époux qu'il faut

chercher l'origine du mal dont le mariage eſt ſuſceptible.

Je vous ai entretenue ailleurs de l'attention & du diſcernement qu'il convient d'apporter dans le choix d'un Epoux, des convénances & des analogies qu'exige la plus étroite des unions, & je ne peux m'empêcher de vous faire encore obſerver ici que les malheurs qui accompagnent ſi fréquemment le lien conjugal, viennent preſque tous de la précipitation des parens, de leur négligence & de celle des Amans, à aſſortir les caractères, & plus ſpécialement de l'ignorance où ſont les contractans de leurs obligations eſ-

ſentielles. On ne ſe marie point pour ſe haïr : on eſt trop convaincu que les liens de l'Hymen ne peuvent ſe rompre. Tous les hommes cherchent leur bien, tous l'ont en vue ; & quel intérêt plus cher à des Epoux que celui de s'aimer ? S'ils ne ſe chériſſent pas, croyez-moi, Sophie, c'eſt malgré eux. On ne fuit point le bonheur. A qui donc s'en prendre, ſi ce n'eſt ni au mariage, ni aux perſonnes mariées qu'il faut attribuer les calamités dont tant de couples ſont frappés ? A qui ? A l'éducation qui, je vous l'ai déja dit, s'en tient à des termes trop vagues, trop généraux, à des notions trop obſcures ; qui, en un mot, n'en dit point aſſez

ſur cette importante matière. Nous avons quelques Livres ſur ce ſujet : ils ne vous apprennent preſque rien, ou vous inſtruiſent ſur ce que vous devez ignorer. De ces Livres, les uns ne traitent que de ce qu'il y a de phyſique dans l'union des ſexes, & ce ne ſont pas les moins utiles : les autres n'inſiſtent que ſur les moyens de ſanctifier l'union, & leurs Auteurs n'ayant qu'une vaine théorie de leur ſujet, ſe ſont contentés d'ajuſter, comme ils l'ont pû, des maximes clauſtrales à l'état actif du mariage. Ils vous préſentent une foule de motifs pour aider à ſupporter vos chagrins ; il fallait vous donner des règles pour les éviter. N'allez pas croire

que j'attaque les droits ſacrés de la Religion; j'admire & je reſpecte les ſecours conſolans que le malheureux en reçoit : mais le bonheur ſerait-il un titre de réprobation aux yeux de la Divinité, qui nous rendit également ſenſibles à la douleur & aux plaiſirs ? L'éducation familière n'ajoute pas beaucoup à la ſcience qu'on acquiert dans les Livres. Au moment où une fille va s'engager pour toujours, ſa mère lui dit : Aimez votre mari, ſoyez ſage, douce, complaiſante, œconome. Il y a long-temps, ma chère Sophie, que je vous ai dit toutes ces choſes, & je n'ai pas négligé d'y ajouter le *comment* & le *pourquoi*. La pratique de ces maxi-

mes, au reſte, eſt très-utile ; elles comprennent même, à peu-près, tout ce qui pourrait contribuer au bonheur des Epoux, s'ils étaient inſtruits du détail des conſéquences qui en émanent ; mais ſans cela, ils reſſemblent toujours à quelqu'un qui ſe croirait expert en mathématiques, parce qu'il ſçaurait par cœur les principaux axiomes de cette ſcience. Ils auront une théorie qu'ils ne pourront jamais réduire en pratique. La durée de la paix, de l'amour, & ſur-tout celle de l'amitié, dans le ménage, dépend d'un nombre infini de connaiſſances : on les ſuppoſe gratuitement dans les jeunes perſonnes des deux ſexes, puiſqu'on s'eſt

fait un devoir rigoureux de les leur interdire.

Pour juſtifier le ton myſtérieux qu'on emploie dans l'éducation des filles, on recourt à l'abſurde, à l'impoſſible; on ſuppoſe des effets qu'on n'a pas ſoi-même éprouvés: *la Nature ſupplée à l'inſtruction*, vous dit-on. Cela eſt faux, & pour en convaincre cette Mère confiante, je lui demande ſi l'impulſion de la Nature l'avait éclairée ſur tels & tels articles? A ces queſtions, on baiſſe les yeux, on bégaïe; une rougeur ſtupide décèle qu'on a tort, ſans vouloir prendre la peine d'avoir raiſon.

Je ne vois par-tout dans la Société que des femmes qui pro-

teſtent de l'ignorance où elles étaient avant de ſe marier. Elles accuſent hautement leurs parens qui leur ont laiſſé ignorer une foule d'objets qu'il leur importait de connaître, & qui ſe ſont obſtinément appliqués à leur cacher certains points eſſentiels à leur félicité. Elles ſe plaignent, oui, elles murmurent; mais changeront-elles de ſyſtême à l'égard de leurs filles? Oh! non. La méthode myſtérieuſe a trop d'appas; elle donne au vice même l'air de la candeur; elles continueront de la ſuivre, puis ajoûteront avec une confiance imbécille: *la Nature y ſuppléra.*

La Nature, toûjours uniforme dans ſon plan, aſſujettie elle-

même à des règles générales, n'a pû rien prévoir ſur les *modes* variées à l'infini des Sociétés, ni ſur des *uſages* mobiles & qui ne ſont point de ſa fondation. Il eſt dans le mariage, comme dans les autres conditions de la vie, une multitude de ſituations qui ne ſont ni fâcheuſes ni agréables; on y éprouve des ſentimens qui ne ſont ni le plaiſir ni la douleur, mais qui participent de ces affections & qui y conduiſent. La Nature n'a rien à nous faire preſſentir ſur la fuite ou la recherche de ces ſujets moyens, de ces accidens ſubalternes, qui par notre art ou notre ignorance deviennent ſouvent des cauſes majeures & des principes féconds de bon-

heur ou d'infortune. C'eſt l'uſage, c'eſt l'expérience, c'eſt l'inſtruction familière qui nous apprend comment nous pouvons éviter ces maux & nous procurer ces biens ſécondaires. Dans l'état agreſte, nous n'avions pas beſoin de la ſcience de ces moyens; les ſituations qu'ils produiſent n'exiſtaient pas. Retournons dans les forêts, & livrons-nous à l'inſtinct : rarement il nous trompera ſur les objets qui ſont de pur ſentiment.

Dans la Société, il faut un autre guide; quiconque s'y abandonnerait à l'inſtinct, trébucherait à chaque pas. Point de profeſſion, point de rang qui n'ait ſes maximes, ſes règles, ſa poli-

tique. On n'agit point à la Cour comme à la Ville, & l'on ſe comporte différemment chez un Duc & Pair & chez un Secrétaire du Roi. Il eſt des bienſéances de chaque état, & je ne vois pas pourquoi l'on ſemble les bannir du Mariage. Ne diroit on pas que le Mariage eſt eſſentiellement une condition d'indifférence abſolue, dans laquelle on peut impunément ſe permettre les libertés les plus familières, les plus révoltantes mêmes, & les actions les plus capables de faire naître les dégoûts? On le penſerait, du moins, à en juger par la conduite des Epoux. Quel eſt votre deſſein en vous mariant ? D'inſpirer à votre mari la plus délicate des paſſions,

passions, l'amour; de l'accroître, de l'entretenir s'il existe déjà; d'être en un mot l'objet unique des hommages de son esprit & de son cœur. Fort bien! & pour y parvenir, vous vous montrez continuellement à ses yeux dans les situations les plus propres à le guérir d'un tendre penchant, s'il en était prévenu. C'est encore là, convenez-en, ma chère Sophie, c'est encore là une de ces contradictions dont votre sexe n'a pu se garantir. Cela soit dit, sans prétendre en disculper le nôtre.

Il ne suffit pas à une femme d'être belle, sage, modérée, œconome: ce sont d'excellentes qualités qui doivent lui sauver la haîne & le mépris de son Epoux;

mais lui mériteront-elles ſon amour, ſon amitié ? Très-ſouvent, non. Il ne pourra lui refuſer ſon eſtime : il ne ſentira rien au-delà. Pour aimer une femme, nous exigeons qu'elle ſoit aimable, & qu'elle le ſoit à nos yeux. La beauté, la laideur, le bon ou le mauvais caractère, cèdent aux analogies que nous ſeuls appercevons : les ſentimens réunis de l'Univers entier ne ſont pas capables de déterminer le mien, en faveur de l'objet qui me répugne. La naiſſance de ce ſentiment particulier exige une conduite particulière.

Cet homme qui vous épouſe, reſſent pour vous l'amour le plus vif, l'amitié la plus tendre ; car

je ſuppoſe la liberté, & tous les avantages parfaitement égaux : ſix mois ne ſont point encore écoulés, que l'indifférence ſuccède à la vivacité de ſa paſſion; & vous en êtes étonnée ? Vous le ſerez peut-être davantage quand vous apprendrez que vous êtes l'unique cauſe de ſes froideurs. Pour vous en aſſurer, jettez un coup d'œil ſur votre conduite. N'avez-vous point éteint en lui la faculté d'aimer ? D'ailleurs, quand nous voulons mériter la bienveillance de quelqu'un, nous mettons en œuvre tous les moyens imaginables de captiver ſon affection. Au défaut de qualités naturelles & relatives, une politique adroite & dont les plus ſimples n'ignorent

pas l'uſage, nous porte à nous en ſuppoſer. Dans cette circonſtance nous nous garderons bien de choquer les rapports, &, quand nous devrions mortifier notre vanité, nous ne laiſſerons paraître de qualités que ce qu'il en faut préciſément pour plaire à telle perſonne que trop de talens offuſqueraient. Ainſi préſentant avec ſoin les côtés les plus avantageux, & cachant de même ceux qui ne le ſont pas, nous ſommes toûjours placés dans le jour le plus favorable à l'égard de celui dont nous voulons mériter l'attention.

Mais, ſi nous uſons de tous ces ménagemens & de beaucoup d'autres, pour la réuſſite de quel-

ques projets qui nous importent assez médiocrement, que sera-ce lorsqu'il s'agira d'assurer notre félicité par la conquête d'un cœur, dont la possession peut seule la fixer ; lorsqu'il sera question de nous concilier une personne avec laquelle les loix & de libres sermens nous astreignent à passer notre vie ? Les sentimens de l'époux déterminent absolument la destinée heureuse ou malheureuse de l'épouse. Qu'elle réfléchisse sur ce principe, sur cette vérité de fait qui ne peut être contestée, sans démentir l'expérience de tous les temps ; & qu'elle y assimile sa conduite.

LETTRE XIII.

De quelques branches de la Politique du Mariage.

LA Science de ſe bien conduire dans le Mariage, renferme un trop grand nombre de parties ; pour que j'entreprenne de les traiter toutes. Ce ſerait d'ailleurs ſe livrer à un travail inutile, puiſqu'il eſt impoſſible de prévoir dans quelles circonſtances une femme ſe trouvera préciſément. Je préſume néanmoins que ce que je vous ai déjà dit touchant la Politique du Mariage, joint à quelques détails que j'y vais ajoûter, ſuffira pour vous guider dans

les cas les plus généraux & les plus difficiles. Que s'il en ſurvient d'imprévus, comme cela ne ſçaurait guères manquer d'arriver, vous recourrez aux inductions, & vous conclurez, de la manière dont vous vous êtes comportée en telle occurrence, comment il convient que vous agiſſiez en telle autre.

Votre ſexe, ma chère Sophie, eſt ſujet à des accidens naturels dont il ne doit point avoir de honte; parce que ſans ces accidens il ne ſerait pas ce qu'il eſt, la ſource reſpectable du genre humain. Si l'on doit rougir, c'eſt d'être privé de ces marques caractériſtiques de la puiſſance de

ſe reproduire, dans l'âge où elles doivent ſe manifeſter.

L'état de mère auquel les femmes ſont deſtinées, quoiqu'il convienne ſi bien au phyſique de leur être, ne laiſſe pas néanmoins de cauſer quelquefois en elles des changemens diſgracieux, & qui ſont rangés dans la claſſe des maladies. Les uns & les autres de ces accidens n'altèrent pas toûjours les traits du viſage d'une manière ſenſible: il arrive même qu'ils n'ôtent rien de ſon éclat à la beauté. Cependant ils vous mettent dans une ſituation peu favorable aux plaiſirs de l'amour, qui exigent, pour être parfaits, que tous les ſens ſoient

agréablement frappés ; & c'eſt peut-être une précaution de la nature qui vous avertit par des ſymptômes extérieurs de la ſurabondance des humeurs & de leur vice, & de l'incapacité où vous vous trouvez actuellement de remplir ſes vues.

Lorſqu'il ſurviendra en vous quelques changemens de cette eſpèce, ſoit à la ſuite de l'enfantement, ſoit dans les temps intermédiaires, gardez-vous qu'un ſtupide préjugé ne vous porte à les diſſimuler à celui qui prend ſoin de votre ſanté. Une pareille conduite a mis pluſieurs femmes à deux doigts du tombeau, & quelques-unes ſe ſont dévouées au trépas par leur ſilence obſtiné

ſur des incommodités qu'elles croyaient honteuſes. Mais ſi votre médecin ne doit pas ignorer ces accidens, vous ne ſçauriez uſer de trop de prudence pour en dérober la vue à votre Epoux.

Pour ſentir la néceſſité de cette conduite, ou, ſi vous voulez, de ce myſtère, ſongez que votre mari eſt homme, qu'il eſt ſuſceptible des mêmes affections, des mêmes répugnances & peut-être de plus de délicateſſe que la plûpart des autres hommes. Eh! pourquoi bleſſer la ſenſibilité de celui qui doit vous aimer toûjours, par des objets que vous voudriez ſouſtraire à la curieuſe pénétration des femmes mêmes qui vous ſervent & dont l'opinion

n'a rien d'intéreſſant pour vous? Ce que vous n'oſeriez laiſſer ſoupçonner à l'Amant, à l'étranger, doit-il être expoſé aux yeux de l'Epoux? Je connais cent femmes qui dans ce cas, pouſſent la réſerve juſqu'au ſcrupule avec leurs plus intimes amies, & qui uſent de la liberté la plus révoltante envers leurs maris.

C'eſt par l'organe délicat de la vue que nous recevons la plûpart de nos ſenſations: celles entr'autres qui excitent l'amour, paſſent par ce canal pour aller ſe rendre au cœur: c'eſt la route la plus ordinaire. On ne ſçaurait donc être trop attentif à éloigner de l'œil tout ce qui ne doit pas lui cauſer des impreſſions agréables.

C'eſt encore un principe duquel nous pouvons tirer pluſieurs conſéquences.

De-là, ſi les ſoins que vous prenez de votre parure, pour vous montrer en public, ne ſont pas continués dans le particulier; ſi vous ne vous montrez à votre Epoux que dans ces négligés outrés qui décèlent l'abandon de ſes charmes & l'indifférence de plaire, il réſultera de cet oubli des bienſéances deux effets funeſtes à votre tranquillité, & qui ſeront l'origine d'une foule de chagrins, ſi vous aimez votre mari. D'abord rien ne pourra l'empêcher de croire que vous êtes plus jalouſe d'exciter l'attention des autres hommes, que la ſienne. Cette

préférence, ſuppoſée peut-être, ſera payée d'une préférence réelle; car, en ſecond lieu, comme nous nous reſſemblons tous, à quelques nuances près, il recevra de la part des autres femmes qu'il voit continuellement dans la ſituation la plus propre à les faire valoir, les mêmes ſenſations que vous faites éprouver aux hommes en les frappant à la fois par les beautés de la nature & par les ſublimités de l'art. Vous ſentez, ma chère Sophie, juſqu'où ces préventions peuvent conduire un Epoux, & combien eſt dangereux l'uſage établi de ne ſe point gêner entre mari & femme.

Les exemples ſont fréquens de femmes qui, après avoir inſ-

C'eſt encore un principe duquel nous pouvons tirer pluſieurs conſéquences.

De-là, ſi les ſoins que vous prenez de votre parure, pour vous montrer en public, ne ſont pas continués dans le particulier; ſi vous ne vous montrez à votre Epoux que dans ces négligés outrés qui décèlent l'abandon de ſes charmes & l'indifférence de plaire, il réſultera de cet oubli des bienſéances deux effets funeſtes à votre tranquillité, & qui ſeront l'origine d'une foule de chagrins, ſi vous aimez votre mari. D'abord rien ne pourra l'empêcher de croire que vous êtes plus jalouſe d'exciter l'attention des autres hommes, que la ſienne. Cette

préférence, ſuppoſée peut-être, ſera payée d'une préférence réelle; car, en ſecond lieu, comme nous nous reſſemblons tous, à quelques nuances près, il recevra de la part des autres femmes qu'il voit continuellement dans la ſituation la plus propre à les faire valoir, les mêmes ſenſations que vous faites éprouver aux hommes en les frappant à la fois par les beautés de la nature & par les ſublimités de l'art. Vous ſentez, ma chère Sophie, juſqu'où ces préventions peuvent conduire un Epoux, & combien eſt dangereux l'uſage établi de ne ſe point gêner entre mari & femme.

Les exemples ſont fréquens de femmes qui, après avoir inſ-

piré l'amour le plus vif, n'ont pû tenir ſix mois à la ſociété intime du mariage, ſans qu'elles euſſent d'autres défauts, qu'une négligence extrême. Je n'en rapporterai pas de ſubſiſtans, parce que je ne veux mortifier perſonne.

Dans le ſeiziéme ſiècle, Diane de Château-Morand fut épouſée par un aîné de la Maiſon d'Urſé. Elle avait tous les avantages qui peuvent faire rechercher une fille; la richeſſe, la naiſſance, & elle était jeune & ſage. Cependant ſon mari, excédé des dégoûts qu'elle lui cauſait, préféra le célibat perpétuel, à ſa compagnie. Il chercha des prétextes & en trouva pour faire diſſoudre ſon mariage; puis il embraſſa l'état

Eccléſiaſtique. L'ingénieux Auteur de l'*Aſtrée*, Honoré d'Urſé ſon frere, aimait Diane depuis long-temps. Il s'accommoda avec Rome, obtint une diſpenſe & épouſa ſa belle-ſœur. Mais vaincu à ſon tour par les répugnances, & n'ayant pû obtenir de ſa femme qu'elle eût un peu plus de ſoin de ſa propre perſonne, il fut contraint de s'en ſéparer. Ainſi l'amour & l'intérêt, c'eſt-à-dire, les deux plus puiſſans mobiles des actions humaines, n'ont pût l'emporter dans l'eſprit de deux frères ſur des dégoûts qu'une légère attention aurait prévenus.

Comme il ne s'agit de rien moins dans le mariage que d'être aimée, & de l'être toûjours, il

ſemble qu'on ne doit pas moins d'égards à ſon Epoux, qu'au reſte de la Société. Cependant parce qu'une parure continuelle deviendrait faſtidieuſe, il ſerait ridicule de l'exiger. Je voudrais ſeulement qu'il ne ſe trouvât point de diſparités frappantes entre vous & vous-même à l'heure du chocolat & à l'heure du ſpectacle; qu'on pût également vous reconnaître ſoit que vous brilliez dans un cercle, ſoit que vos appas repoſaſſent dans votre appartement.

Pour éviter l'impreſſion fâcheuſe que peuvent cauſer les différences qu'on remarque dans quelques femmes vues à divers inſtans, il eſt un moyen bien ſûr,

Sans mépriſer la mode, n'en ſoyez point eſclave ; ne faites pas uſage d'ajuſtemens trop recherchés ; que l'art n'obſcurciſſe point la nature en vous, qu'il ſe borne à la développer, comme l'ambre ſert aux odeurs. Ne recourez même à l'art que par dégré ; qu'il ne faſſe que ſuppléer au naturel ; c'eſt ſon emploi. Si on l'ajoûte à la beauté, il la flétrit.

En ſuivant cette methode, il vous ſera facile d'être toûjours la même, & ſans vous livrer à des ſoins auſſi multipliés qu'inutiles, vous ne céderez qu'au temps qui détruit également la compacité des marbres & la fragilité des roſes. Habituellement vétue d'un air ſimple, vous n'en plairez pas

moins. Il arrivera ſeulement que vous exciterez moins de paſſions. Elles feraient votre malheur, Sophie: vous n'en voulez qu'au cœur de votre Epoux. Sa conquête eſt l'ouvrage du faſte domeſtique : auſſi je ne vous l'interdis point. Que dans l'intérieur de votre ménage, la plus exacte propreté règne ſur vous : uſez fréquemment des bains, ils ne ſont pas moins amis de la ſanté que des plaiſirs; que vos dèshabillés ſoient galants, coquets même s'il le faut, & je crois inutile de vous donner leçon ſur les plus avantageux; en un mot, ayez une extrême attention à corriger la nature quand elle choque; ajoûtez à ſon action lorſqu'elle en man-

que : & comme rien n'eſt plus fatale à l'amour que les répugnances, évitez la compagnie intime de votre Epoux dans tous les inſtans où vous pourrez raiſonnablement ſuppoſer que votre ſituation ne vous eſt point favorable. Interrogez-vous dans ces cas, & rappellez-vous que la volupté, pour mériter ce nom, doit être pure ; que la mélanger, c'eſt la détruire ; & qu'enfin une femme qui perd ſon avantage en pareille circonſtance, court riſque de perdre auſſi les droits qu'elle a ſur notre cœur.

La conduite des deux ſexes dans les campagnes & parmi la populace des villes, ne prouve rien par rapport à vous. Sçavez-

vous pourquoi chez eux l'amour eſt à l'épreuve des dégoûts, & qu'ils continuent de s'aimer dans des ſituations qui nous feraient horreur ? Le voici. L'homme ruſtique n'eſt pas auſſi ſuſceptible que le courtiſan ; & quand il aurait les ſenſations auſſi délicates, que lui reviendrait-il de ſes répugnances ? Il rencontrerait les mêmes inconvéniens dans toutes les femmes de l'eſpèce de la ſienne. D'ailleurs il n'a pas la vue frappée ſans ceſſe par des objets raviſſants & faciles ; & les beſoins & les obſtacles le rameneront toûjours à celui dont il a la poſſeſſion acquiſe & légitime, (*a*)

(*a*) Les Hollandaiſes ſont jolies & fort at-

Vous ne m'alléguerez pas les empreſſemens de votre Epoux : ſes ſollicitations preſſantes ne juſtifieraient point votre condeſcendance dans ces intervalles où la nature vous interdit les plaiſirs. La facilité d'une femme alors me ſemble déceler plus de tempérament, que de complaiſance. La

---

tachées ; mais la conſervation de leur craſſe originelle eſt chez-elle un précepte religieux. Elles ne font uſage des bains, qui ſervent ailleurs à prévenir les maladies & à entretenir la fraîcheur de la peau, que dans les cas extrêmes. Auſſi en Hollande les particuliers aiſés ont-ils une femme pour en avoir des enfans & pour œconomiſer leur maiſon dont elles ſont comme le premier domeſtique, & une maîtreſſe dont ils ſont fort jaloux & pour laquelle ils font d'immenſes dépenſes. C'eſt ordinairement une étrangère.

crainte de déplaire par des refus fondés en raiſons, & dont il eſt ſi aiſé de pallier l'amertume, n'eſt pas un motif aſſez puiſſant pour déterminer à commettre ſa ſanté, celle de ſon mari, & courir le riſque de donner l'être à des individus infirmes & maléficiés auxquels l'exiſtence eſt le plus funeſte préſent qu'on ait pû faire.

Peu de femmes ont reflèchi ſur la politique du Mariage; preſque toutes ignorent la ſcience du choix des momens où elles peuvent céder à l'impulſion du deſir, ſans en tarir la ſource. Il paraît qu'elles ne cherchent qu'à multiplier le plaiſir, ſans s'inquièter ſi elles l'abrègent, ou non. Leur erreur vient ſans doute de ce

qu'elles ne prévoient point le retour de la réflexion, ni combien le ſouvenir de quelques images peu agréables leur eſt déſavantageux. Il faut ſçavoir, ſe rendre juſtice, ma chère Sophie. Quoi qu'on en diſe, la préférence ne ſe donne jamais qu'à l'objet qui la mérite le plus, n'importe à quel égard. Pénétrez-vous de cette maxime & agiſſez en conſéquence. Mais ſur ce principe, que de femmes accuſent la légèreté de leurs maris, & qui ne devraient accuſer que leur propre conduite !

LETTRE XIV.

Des devoirs de mère. Des premiers ſoins dus à l'enfance.

MANQUER à ſes devoirs, ma chère Sophie, c'eſt ſe manquer à ſoi-même, parce qu'alors vous affaibliſſez dans les autres l'idée qu'ils avaient de votre propre excellence. Ainſi la femme qui refuſe de ſe donner des deſcendans, quoiqu'elle en ait la puiſſance, fait ſoupçonner qu'elle eſt ſtérile ; & malgré la dépravation des mœurs, le ſentiment que nous avons pour elle diffère beaucoup de la tendreſſe affectueuſe que nous éprouvons à l'occaſion

caſion des femmes fécondes. Celle-là peut bien exciter de ces paſſions dont la durée eſt incertaine, au lieu que celles-ci ſont toujours l'objet d'une ſenſibilité que les glaces de l'âge ne réfroidiſſent point. Mais l'opinion dont nous ſommes prévenus contre une Mère qui dénie à ſa poſtérité les ſecours qui lui ſont dus, eſt infiniment plus déſavantageuſe & participe de l'odieux du crime qui l'a fait naître. Ce procédé dont les brûtes ne donnent pas d'exemples, nous révolte; & par une ſuite des principes généraux de l'équité, la haîne & le mépris qu'elle témoigne avoir pour ſon eſpèce, réjailliſſent ſur elle. C'eſt lui faire grace que de

la conſidérer comme un débiteur riche, qui préfere ſes aiſes à ſa libération.

Jamais un individu n'eſt dans une meilleure poſition, que lorſqu'il ſe trouve dans le point précis que la Nature lui a aſſigné, qu'il s'efforce de remplir le rôle qu'elle lui a départi; car alors il tend vers la fin qui lui eſt deſtinée: & c'eſt en cela que conſiſte ſon principal mérite. Ce n'eſt pas, je vous le répète, ce n'eſt pas aux ſuccès que ſont dus les ſuffrages: c'eſt à ce qu'on fait pour les obtenir.

Sur ce pied-là ne pourroit-on pas ſoutenir que les femmes ont mal conçu le projet de ſe rendre heureuſes; qu'elles ſe ſont trom-

pées dans le choix des moyens de ſe faire aimer, & de s'attirer notre eſtime & notre reſpect ? L'erreur me paraît d'aſſez de conſéquence pour être ſoumiſe à l'examen.

Ce ſerait bien ici le lieu où je pourrais rappeller tout ce qu'elles ont fait contre l'auſtérité des loix de leur ſexe ; tout ce qu'elles n'ont pas fait, quoique des obligations eſſentielles les y aſſerviſſent ; & enfin tout ce qu'elles auraient dû faire pour remplir leur deſtination naturelle : mais cela nous mene-rait trop loin. Pour juſtifier mon aſſertion, une queſtion ſuffit : ſous quel point de vue les femmes ſe conſidérent-elles dans le monde ? Y ſont-elles des objets de pur

agrément, ou des objets de première utilité ?

A en juger par leur conduite, on ſerait tenté de croire qu'elles s'imaginent n'exiſter dans la ſociété que pour le luxe ; qu'elles ſe regardent comme un ſexe uniquement deſtiné aux paſſions de l'autre, & dont tout l'emploi ſe borne à exciter & à ſatisfaire des déſirs. Le deſſein de plaire, s'il ſe renfermait dans de juſtes limites, ne ſerait pas la qualité la moins eſtimable des femmes ; mais on ne peut s'empêcher de l'improuver, lorſqu'il embraſſe l'univerſalité ou ſeulement la pluralité des perſonnes.

Plaire, n'eſt pas, au reſte, dans

le ſens même où je l'entends, un ſi merveilleux avantage pour les femmes : car, que leur revient-il de cette foule de paſſions qu'elles font naître ? Des hommages ſouvent faux, toujours vains & paſſagers. Elles inſpirent de l'amour, oui; mais d'une eſpèce qui ſurvit rarement à la jouiſſance, & dont la ſuite ne laiſſe que le regret d'y avoir ſacrifié. Les délices que nous goûtons dans leur commerce intime, la poſſeſſion de la plus charmante maîtreſſe, ne peuvent qu'étonner & ravir les ſens : l'eſprit qui calcule les biens & les maux réels, & qui ſçait ſeul les apprécier, fixe notre opinion, & venant à ſe replier ſur lui-même, s'affranchit de la reconnaiſſance

qui n'eſt due qu'aux actions vertueuſes. Voilà pourquoi les deux ſentimens de l'amour & de l'eſtime ne ſe réuniſſent pas toujours en faveur du même objet, quoique dans l'ordre des choſes ils ſemblent être inſéparables.

Si les femmes, au contraire, ſe regardaient comme des êtres de première utilité, & que, ramenées aux principes, elles ſe comportaſſent conſéquemment à cette haute idée qu'elles ſe feraient faite d'elles-mêmes; forcés à notre tour de les conſidérer ſous le double point de vue de l'agréable & de l'utile, nous ne pourrions plus reſſentir de l'amour pour elles, ſans que le reſpect & l'eſtime accompagnaſſent ce ſen-

timent. Les idées de penchant, de néceſſité, ne ſeraient pas détruites, parce que ces cauſes n'en exciteraient pas moins ; mais elles ſeraient balancées par un autre motif, par celui du devoir qui juſtifie toutes les démarches tendantes à le remplir, & qui exclut pluſieurs ſuppoſitions moins avantageuſes les unes que les autres aux femmes qui s'en écartent.

Concluons donc, ma chère Sophie, que les femmes ſe ſont trompées dans le choix des moïens qu'elles ont employés à la recherche du bonheur, & que la conduite oppoſée à celle qu'elles ont tenue, pourrait bien être la ſeule qui y conduisît. Duſſiez-vous

m'appeller *Homme à maximes*, je ſoutiens que, pour jouir des agrémens d'une condition, il faut en remplir les devoirs.

Ceux d'une *Mère* ne ſont pas ſi exorbitamment nombreux qu'on voudrait bien le faire entendre ; & elle doit rencontrer d'autant moins d'obſtacles à y ſatisfaire, qu'ils la conduiſent au but de la Nature. Ce n'eſt pas qu'elle comblât ſa deſtinée en ſuivant le penchant qui entraîne tous les êtres, uniquement par propenſion & au haſard de donner ou non la vie à des individus qui doivent lui ſuccéder & perpétuer ſon eſpèce. L'honneur d'être *Mère* eſt dû à de plus nobles ſoins.

Auſſi-tôt qu'un enfant a pris l'être dans les flancs d'une femme, l'exiſtence de celle-ci acquiert une valeur qui eſt en raiſon doublée de ce qu'elle était auparavant. Tous les ſentimens à ſon égard, & par conſéquent le ſien, doivent s'augmenter en proportion. Chargée volontairement d'un dépôt inappréciable, & ſur lequel la Société n'a pas moins de droits que la Nature, tout ce qui tend à le détruire ou ſeulement à l'altérer, la rend coupable d'un crime contre lequel les Loix ne ſçauraient aſſez déployer de vengeances. L'extrême molleſſe & l'oiſiveté abſolue ne ſont cependant pas ce qui convient le mieux à ſa ſituation.

La groſſeſſe n'exclut point la vie laborieuſe; mais autant les occupations modérées lui ſont propres, autant les excès en tout genre lui ſont nuiſibles.

La Nature en exigeant la gratitude des enfans envers leurs Père & Mère, n'a point prétendu que l'action de leur donner l'être ſeul, la méritât. C'eût été trop accorder au plaiſir, à l'accident fortuit, à de vagues deſſeins, que d'y attacher la reconnaiſſance. Ce n'eſt pas à l'être, c'eſt au bien-être que ce ſentiment eſt dû. Pour l'obtenir de vos enfans, vos ſoins pour eux commenceront avec leur exiſtence, & vous les leur continuerez en les allaitant. Je ne vois qu'une

maladie grave ou une misère extrême qui puisse dispenser les Mères de cette obligation, & je serais zélateur d'une administration qui assurerait des ressources quotidiennes aux femmes indigentes dans l'intervalle où elles nourriraient leurs enfans (*a*).

(*a*) L'établissement de l'Hôpital des *Enfans-Trouvés* fait honneur à la piété du Fondateur. Il obvie au crime de l'infanticide que pourrait commettre un petit nombre de filles séduites & qui n'osent avouer leurs faiblesses. Si on le bornait à son premier objet, si le surplus de ses revenus employés aujourd'hui à faire nourrir par des femmes de la campagne les enfans qui y sont apportés, était affecté à la subsistance des Mères qu'une extrême disette empêche d'allaiter & force à exposer leurs enfans, je présume que l'espèce humaine y gagnerait. » J'ai vu, dit » l'Auteur *des Corps Politiques*, par les Re-

Enſuite de la première enfance, dans ce laps de temps où de frêles créatures expriment encore mal leurs beſoins, les ſoins de la Mère ne leur ſont pas moins néceſſaires. Privées de la puiſſance de réduire leurs penſées en actes, la plus ſcrupuleuſe attention ne ſuffit pas toujours pour prévenir leurs appétits.

Les enfans en bas âge reſſemblent à de la cire molle, qui reçoit toutes les impreſſions qu'on veut lui donner. Depuis l'inſtant où ils commencent à concevoir, à avoir des idées diſtinctes, juſ-

» giſtres d'un Hôpital, que ſur cinquante » enfans apportés, à peine un ſeul avoit-il » atteint l'âge de puberté «. Liv. 1. c. 8.

qu'à celui où ils acquièrent la ſcience du choix & de la préférence, toutes leurs facultés ſe reſtraignent, pour ainſi dire, à l'imitation. Il n'eſt pas même néceſſaire que ceux qui agiſſent en leur préſence ayent le deſſein d'en être copiés : qu'ils en ſoient apperçus ; c'eſt aſſez : & comme le cerveau des enfans eſt dans une grande dilatation, les objets dont ils ſont frappés, par quelque ſens que ce ſoit, s'y impriment de manière, qu'il eſt ſouvent impoſſible de les en effacer.

Les notions des enfans ſe forment de ce qu'ils voyent, & il arrive aſſez ordinairement que leur conduite dans l'âge plus avancé, participe des premières

leçons qu'ils ont reçues. J'ajoûte un trait qui milite pour cette opinion, & j'en pourrais citer bien d'autres.

La Gouvernante de la petite *** avoit un Amant, & l'intrigue datait déjà d'assez loin, lorsque cette fille, après s'être assurée de la discrétion de son éléve, hasarda de la conduire chez lui, où l'on n'oublia rien de ce qui pouvait l'engager à y revenir & à garder le secret. Pendant plus de sept ans Mademoiselle *** y suivit son Argus, & dans tout cet intervalle elle fut le témoin muet des privautés que pouvaient prendre ensemble deux personnes passionnées. Je suppose que ce qu'elle

ſoupçonna, plutôt que ce qu'elle vit, enflamma ſes déſirs. Quoiqu'il en ſoit, elle n'avait pas encore atteint treize ans qu'elle ſe ſentit dévorée par des inquiétudes, par des agitations inconnues. Son cœur brûlait déjà, & c'était pour l'Amant de ſa Gouvernante : bref, elle le lui rendit infidéle. C'était un homme peu avantagé de la fortune, mais qui heureuſement avait de la naiſſance, de l'eſprit & les manières les plus nobles. Il connaiſſait votre Père, il s'ouvrit à lui pour l'intéreſſer en ſa faveur. On ſollicita & l'on obtint de Madame *** qui était l'amie intime de votre famille, qu'elle conſentirait au mariage de ſa fille avec le ſeul homme

qu'elle pût décemment épouſer. Mais cette négligente Mère eſſuya enſuite de la part de votre Père un ſermon, qui fit tant d'impreſſion ſur ſon eſprit, que depuis cette époque elle a toujours été la Gouvernante en titre de ſes filles.

Nous ne naiſſons pas avec le ſçavoir, ma chère Sophie; mais ſeulement avec des diſpoſitions à apprendre. Réduits pendant bien des années à ne faire rien, qu'imiter, de quelle conſéquence n'eſt-il pas que nous n'ayons que de bons modèles? Les vices des enfans ne ſont ſouvent que ceux de leurs domeſtiques. On ne les reconnaît pas toujours diſtinctement; parce qu'ils s'affaibliſſent

ou s'augmentent en s'adaptant aux vertus ou aux défauts naturels des jeunes perſonnes ; mais un peu d'attention ſur ce qui ſe paſſe dans la Nature ſuffit pour nous convaincre que les qualités & les imperfections des autres, s'incorporent en nous, comme les autres maladies ſe communiquent. J'aimerais autant qu'on expoſât des enfans à l'air infect d'un Lazaret, que de les voir abandonner par leurs parens aux ſoins d'une valetaille corrompue.

Quelle que ſoit d'ailleurs l'affection de vos domeſtiques, ils n'auront jamais pour vos enfans l'œil de leur propre Mère. Si les ſoins qu'exige la tendre enfance vous répugnent, vous *Mère*, vous

que l'intérêt le plus ſacré attache, quel effet doivent-ils produire ſur des mercénaires ? Croyez-vous que les entrailles de cette Femme-de-chambre, de cette Gouvernante, ſeront auſſi émues que les vôtres quand votre fils ſe caſſera un bras ? Que les allarmes qu'elle témoigne à la vue du moindre accident, ne vous en impoſent point. Elle ment la crainte & la douleur. Ce n'eſt pas ſon ſang, c'eſt le vôtre qui eſt expoſé. Vous êtes *Mère*; elle ne fait qu'en jouer le rôle. Si elle le remplit mal ? ... Elle perd ſa place : vous perdez, vous, la joie, la conſolation de toute votre vie ; vous êtes privée des plus douces eſpérances : & peut-être voyez-vous ſe briſer

le principal lien qui vous attachait votre Epoux.

Née avec un cœur tendre, avec un caractère ſenſible; délicate juſqu'au ſcrupule ſur le bonheur des autres, vous aimerez votre poſtérité, & vous en ſerez chérie. Des enfans qui vous devront l'être & le bien-être, que vous aurez allaités de votre ſein, qui n'auront reçu que de vos mains les ſecours qu'exige leur faibleſſe; des enfans qui jouiront continuellement de la vue & des careſſes de leur Mère, qui, pour ainſi dire, n'auront eû que vous pour objet de leurs affections, ne ſeront point ingrats. Ce n'eſt pas un vice ſimple que l'ingratitude. Elle ſe forme de la haîne, au

moins du défaut d'amitié ; de la comparaiſon des ſervices rendus, avec d'autres, jugés plus eſſentiels, ou enfin de ce qu'on a reçu, avec ce qu'on croit avoir mérité. Je ne crois pas que nous naiſſions ingrats : nous le devenons par l'exemple ; vous préſerverez vos enfans de ſa contagion, en ne les confiant qu'à vos propres ſoins.

A meſure que les enfans croîſſent, ces ſoins deviennent moins déſagréables, mais plus difficiles. Inſenſiblement le temps vient où il faut leur parler raiſon, & répondre pertinemment aux queſtions qu'ils haſardent pour former la leur. Comme la première opinion dont ils ſe préviennent eſt,

pour l'ordinaire, celle qui leur reſte, qu'au moins ils ne la peuvent ſecouer ſans de pénibles efforts, la conduite qu'il faut tenir en cette occurrence demande beaucoup de circonſpection, relativement au caractère d'eſprit & aux penchants du cœur. Ce moment que j'appelle celui de la première inſtruction, devient plus critique encore lorſque des préjugés diviſent les Epoux. Je n'ai rien à vous preſcrire à cet égard. Je me contenterai de vous obſerver, ma chère Sophie, que de toutes les ſciences qui ne conviennent point à votre ſexe, la controverſe eſt celle qui lui ſiéd le

moins ; & que le repos étant l'objet de toutes vos démarches, il vous eſt préférable, en ce cas, de ſuivre le ſentiment de votre Epoux, toutes les fois que vous le pourrez, ſans faire violence à la vérité dont vous auriez l'intime conviction.

LETTRE XV.

De la manière la plus ſimple & la meilleure de nourrir & élever les Enfans.

VOUS allaiterez les enfans dont le Ciel bénira votre couche ; vous y êtes toute diſpoſée, ma chère Sophie ; c'eſt remplir un des plus importans devoirs de l'humanité ; c'eſt acquérir réellement le titre de Mère. Celles qui ſe diſpenſent de cette eſſentielle obligation, ne le ſont qu'à moitié. Une choſe ſeulement vous embarraſſe : comment s'y prendre pour nourrir un enfant ? La première femme n'eut point à

qui faire cette queſtion : le ſeul inſtinct l'éclaira ſur la manière de conſerver ſon fruit ; il le lui rendit cher.

Je conçois cependant que, dans l'état ſocial, il ſe rencontre des difficultés qui n'exiſtaient pas dans l'état naturel. A meſure que les Nations ſe civiliſent, le tact de la Nature s'affaiblit en elles. L'attention partagée, perd beaucoup de ſa vivacité ; le reſſort de l'ame, dont l'action ne s'étendait d'abord que ſur les objets qui nous étaient propres & perſonnels, s'uſe & devient inert, en quelque ſorte, par la multitude d'impreſſions que lui cauſe une foule d'objets étrangers. Captivés par l'uſage, qui

eſt

eſt tout à la fois le conſervateur & le tyran des Sociétés, nous agiſſons plus par imitation que par aſſentiment ; & tant de bienſéances auxquelles il faut ſatisfaire, ou du moins qu'il ne faut pas affecter de mépriſer, ſont d'éternelles entraves à la direction des penchans dont nous ſommes prévenus par la Nature.

Il s'agit donc de ſatisfaire en même temps aux devoirs de Mère & à ceux de la vie civile, qui varient & ſe multiplient ſuivant le rang qu'on tient dans le monde ; & de concilier l'obligation de nourrir ſa poſtérité, avec le droit de jouir des avantages que la fortune nous a départis.

Si vous aviez été nourrie &

élevée dans la maiſon paternelle, ſi vous aviez été témoin des ſoins que votre Mère aurait pris de vos puînés, il ne ſerait pas utile de vous entretenir aujourd'hui ſur la manière d'allaiter & de traiter les enfans, qui leur eſt la plus avantageuſe, & en même temps la moins gênante pour les Mères. Voilà l'inconvénient de l'uſage où l'on eſt actuellement, d'éloigner de ſoi les enfans dès le moment de leur naiſſance, pour ne les revoir que lorſqu'ils n'ont plus beſoin de ſecours. Interrogez cent femmes qui ont quarante ans de ménage : elles n'en ſçavent pas plus que vous ſur le traitement des enfans.

Je vous l'ai déjà dit, ma chère

Sophie, le grand Précepteur du genre humain réuni en ſociété, c'eſt l'exemple : il vous manque, & vous avez raiſon de ne point vouloir haſarder un eſſai ſur des enfans qui vous ſeront chers. Il vous en coûterait trop de larmes, ſi vous aviez le malheur de vous tromper.

Vous conſulteriez en vain ſur un objet auſſi intéreſſant, ces femmes mercenaires qui font leur métier d'allaiter les enfans des autres : aſſervies aux vieilles coûtumes, incapables de les corriger, elles ne ſçauraient vous inſtruire. Je craindrais ſeulement qu'elles ne vous prévinſſent contre le deſſein où vous êtes d'entreprendre une tâche, que le

préjugé ne groſſit déjà que trop.

En effet, ſi vous ſuiviez leur méthode, vous éprouveriez à chaque inſtant des difficultés plus rebutantes les unes que les autres; &, vaincue par l'impoſſibilité, vous renonceriez à votre projet. Cette nourrice eſt ſans ceſſe occupée auprès de ſon nourriſſon. Elle l'emmaillotte; il crie : elle met en liberté ſes membres qui étaient captivés ſous les bandes du maillot, puis le moment d'après les réduits dans leur premier état de contrainte. De nouvelles douleurs excitent de nouvelles plaintes; elle préſente ſon ſein à l'enfant, elle force ſon appétit; & ce rafraîchiſſement dont il n'a pas beſoin, & que l'indiſcrétion de

la Nourrice répète au gré de ſa fantaiſie, cauſe à la frêle créature une toux qui, pour l'ordinaire, eſt ſuivie du vomiſſement. Alors elle lui frappe légèrement ſur le dos; ſi l'enfant ne ſe taît pas, elle recourt au dernier moyen; elle l'étourdit par un bercement auquel une grande perſonne aurait bien de la peine à tenir. Enfin il s'endort, ou plutôt engourdi par la violence des mouvemens du berceau, il tombe dans un ſpaſme, dans un aſſoupiſſement qui ne dure qu'autant de temps qu'il en faut à la circulation pour reprendre ſon équilibre. L'enfant ſe réveille, & les mêmes ſoins recommencent à l'infini.

Les Nourrices éludent les demandes de la Nature, & ne la ſatisfont pas. Un enfant par ſes cris n'exprime autre choſe que des beſoins, que des douleurs : croyent-elles donc qu'à ſon âge on ſe paye d'apparences, & qu'il ne s'agiſſe que de ſubſtituer le balancement, à des néceſſités ? Ce procédé ne peut s'employer qu'à l'égard des perſonnes raiſonnables, que l'éducation a diſpoſées à être les dupes des probabilités.

Il paraît démontré que les enfans ne forment que peu ou point de deſſeins. Les deſſeins ſont le réſultat d'une combinaiſon d'idées, dont ils ne ſont pas capables. Dire qu'un enfant eſt

méchant, c'eſt dire une impertinence : avancer qu'il ſouffre, puiſqu'il crie, c'eſt aller au but.

Sur ce pied-là, toute la ſcience de traiter les enfans ſe réduirait à démêler les cauſes de leurs ſouffrances. Certainement elles ſont diverſes, & dans le nombre il en eſt même qui échappent à la pénétration des plus habiles Médecins. Je ne prétends point parler de celles-ci ; leur cure eſt ſouvent l'ouvrage de l'art le plus conſommé, plus ſouvent encore elle y réſiſte : je m'en tiens aux plus communs, & l'expérience eſt mon ſeul guide.

Si les douleurs d'un enfant ſont produites par le beſoin d'alimens, il eſt aiſé de s'en con-

vaincre. Préſentez-lui votre ſein. Il connaît cette ſource de ſa ſubſiſtance, il s'y portera avec vivacité & en exprimera le lait avidement. Son ſilence, après avoir pris ſa réfection, le ſommeil qui ſuccède preſque toujours aux repas des enfans dans le premier âge, ſont des ſignes univoques qui ne vous laiſſeront aucun doute ſur la cauſe des cris du vôtre.

Une Nourrice étrangère n'a pas cette reſſource pour s'aſſurer de l'état d'un nourriſſon. Son lait peut être, pour l'enfant, un aliment auſſi dangereux, que le ſeraient les mets les plus indigeſtes pour un eſtomach faible. Il peut contenir trop ou trop peu de parties nutritives, être trop

ſéreux ou trop ſec; en un mot, il peut être dans ſon tout, d'une nature abſolument oppoſée a celle de l'enfant.

Vous ne parerez point à cet inconvénient, en choiſiſſant une femme dont le lait ne ſoit ni plus ancien ni plus nouveau que le vôtre; en la ſoumettant au régime que votre Médecin preſcrira; en la nourriſſant préciſément comme vous : toutes les précautions actuelles ne changeront point la conſtitution qu'elle tient de ſes Pères & d'un régime antérieur; & ce ſera toujours un effet du haſard ſi, ſur mille femmes, vous en trouvez une ſeule dont le tempérament ait d'aſſez parfaites analogies avec le vôtre,

pour que la ſanté de votre enfant ne ſoit point altérée par des diſſemblances qui l'affectent déſagréablement (*a*).

Aſſurée que ce n'eſt point le beſoin de nourriture qui excite les cris d'un enfant, examinez les vêtemens qui le couvrent, & s'ils ne ſont pas trop péſans ou trop légers; s'ils ſont d'une délicateſſe aſſortie à celle de ſa peau:

(*a*) J'aimerais mieux qu'en ſuivant la méthode des Anglais, on eſſayât d'aſſimiler du lait de vache au lait de la Mère, par des mixtions appropriées; mais, comme l'a obſervé l'eſtimable Citoyen qui a voulu mettre la méthode des Anglais en pratique parmi nous, le rapport parfait du lait de deux êtres auſſi différens, exigerait beaucoup d'expériences. La Nature en donnant du lait aux femmes, n'a pas cru devoir nous apprendre à y ſuppléer par celui des brûtes.

faites attention à ſa poſture, qui fait peut-être ſouffrir quelque partie de ſon corps; aux odeurs étrangères qui peuvent frapper ſon odorat; enfin à l'air qu'il reſpire. Rien n'eſt indifférent à l'extrême ſenſibilité, & celle des enfans eſt de ce genre. Si après avoir fait ceſſer les cauſes que vous connaiſſez, les douleurs continuent, laiſſez agir la Nature pendant quelque intervalle, & ne recourez à l'art que lorſqu'elle ſemblera exiger abſolument ſon ſecours. Le traitement de la plûpart des maladies, dans le premier âge, a bien des difficultés. Elles deviennent inſurmontables lorſque les ſymptômes ne ſe manifeſtent pas, parce qu'on ne

peut attendre aucune indication certaine de la part de l'enfant. D'ailleurs les remèdes qu'on adminiſtre dans cet état, ſont preſque toujours ou trop faibles ou trop violens; & dans l'un & l'autre cas, ils ſont inutiles ou dangereux.

Mais il arrivera rarement qu'un enfant iſſu de parens ſains & robuſtes, nourri par ſa propre Mère, & de ſon lait, ſoit grèvé de maladies un peu conſidérables dans ſon premier âge. Elles ſont plus ordinairement la ſuite du mauvais régime de nos Pères, qu'un vice d'organiſation; & comment détruire le germe infect de la corruption qu'un enfant apporte en venant au monde? Comment

ſuppléer à la débile complexion qui lui a été tranſmiſe ? Je ſuppoſe qu'à force d'art & de ſoins, on lui en formera une nouvelle ; mais ſera-t-elle de durée ?

Nous voyons que parmi tous les animaux qui allaitent, les femelles ont ſuffiſamment de lait pour nourrir leurs petits, en quelque nombre qu'ils ſoient : pourquoi donc la nature, ſi libérale envers les brutes, aurait-elle refuſé le même avantage aux femmes ? Il eſt plus vraiſemblable de dire que quelques femmes délicates, ou qui ne voulaient pas s'aſtreindre au régime bienfaiſant d'une vie ſimple, ont manqué de lait, & qu'alors on imagina cette mixtion qu'on nomme

Bouillie, pour ſuppléer à l'aliment naturel. Dans la ſuite, cette reſſource due à la néceſſité des circonſtances, fut adoptée généralement par des femmes plus attentives à conſerver la fraîcheur de leur teint, que la ſanté de leurs enfans; par des femmes qui croiraient s'avilir, ſi elles oſaient s'avouer robuſtes, & qui ignorent que la première vertu de leur ſexe eſt d'être Mère & d'allaiter.

Il ſuffirait de s'aſſurer que les perſonnes les mieux conſtituées ont ſouvent bien de la peine à digérer la *Bouillie*, pour l'exclure du régime des enfans. Le lait de vache ou de chèvre, donné pur, a déjà trop de conſiſtance: ſi vous y ajoutez la farine, il en acquiert

une nouvelle. Loin d'augmenter la qualité nutritive du lait de vache, en y mêlant la farine, il faudrait l'attenuer par le moyen de quelqu'autre fluide approprié. Par le procédé contraire, on ſurcharge l'eſtomach des enfans; & il en peut réſulter les plus fâcheuſes ſuites, ſur-tout lorſque la *Bouillie* n'a pas le dégré de cuiſſon qui lui convient.

On peut manquer d'expérience, Sophie; mais agir contre l'expérience, quand on l'a, c'eſt le comble de la déraiſon. Lorſque nous voulons réduire une élévation ſurvenue en quelque endroit de notre corps, ou redreſſer un membre qui tend à ſe courber, nous employons les

bandages, afin que comprimant la partie élevée ou courbe, ils la remettent en ſon état naturel. Ces réductions, au reſte, ne ſe font pas ſans douleurs, ou au moins ſans des inquiétudes dans la partie aſſervie, cauſées par l'empêchement qu'apporte le bandage à la circulation du ſang ou des humeurs.

Si l'on convient de ce fait, je demanderai pourquoi nous retenons les enfans dans d'éternelles entraves? Par quelle bizarrerie cruelle réduiſons-nous leurs membres & leurs corps ſous une étreinte univerſelle? Voulons-nous enſeigner à la Nature comment on moule un être? Voulons-nous rendre rond ce qui,

dans ſon ſyſtême, doit être quarré; menu, ce qui doit être gros, & retrécir les parties qui doivent avoir une certaine capacité? Nous convenons bien que c'eſt la Nature qui donne la matière & la forme à tout ce qui eſt; que tant qu'elle ne rencontre point d'obſtacles invincibles, elle donne à ſes productions le plus haut dégré de perfection auquel il ſoit poſſible d'atteindre, & cependant nous nous efforçons de la corriger dans la ſtructure des enfans, par les bandes répetées dont nous les enveloppons. Faut-il s'étonner qu'un enfant crie lorſqu'il eſt emmailloté, c'eſt-à-dire, lorſque ſes membres délicats éprouvent une compreſſion totale, que

la circulation de ſes humeurs eſt gênée, que ſes mouvemens & ſon accroiſſement ſont arrêtés, & qu'enfin le jeu de l'organiſation trouve par-tout des difficultés qu'il ne peut ſurmonter?

La ſenſibilité des enfans eſt ſi généralement connue, que ces mêmes femmes qui les emmaillottent, aſſurent qu'on ne peut leur toucher ſans beaucoup de ménagement. En effet, tout imprime ſur des créatures auſſi peu formées; mais on ſuppoſe apparemment que l'étreinte étant générale, la douleur en eſt moins vive.

Les inconvéniens du maillot ne ſe bornent pas à arracher aux enfans des cris excités par la dou-

leur. Ces enveloppes multipliées, en les défendant du contact de l'air, dont les qualités toniques raffermiſſent la peau; ces enveloppes, dis-je; les entretiennent dans leur premier état de ſenſibilité; & comme alors l'épiderme eſt extrêmement poreux, il repompe une portion conſidérable des ſécrétions & des évaporations qui purgeraient le corps, ſi le maillot ne s'oppoſait à leur iſſue. Voilà l'origine de ces gerſures, de ces coupures, de ces excoriations qui ſurviennent aux enfans ſous le maillot, & dont la cure réſiſte quelquefois aux remèdes, par le flux des humeurs qui abondent en certains individus. Dans les pays où les enfans

ſont en liberté, les maladies de la peau ſont preſque inconnues.

On découvre aiſément l'uſage primitif du maillot dans la négligence ou la pareſſe des Mères & des Nourrices. Un enfant lié & garotté dans ſon berceau, n'a pas beſoin d'être obſervé; on eſt ſûr de le retrouver dans la ſituation où on l'a laiſſé, quelques néceſſités qu'il ait eues, quelques douleurs qu'il ait reſſenties. Mais, ne peut-on pas également s'affranchir du ſoin de les veiller ſans ceſſe, en ſuivant la méthode de quelques Provinces où l'on ſe contente de poſer les enfans nuds ſur des couſſins, dans des lieux où règne un air tempéré? Par ce moyen, qui ne

gêne point la Nature, ils marchent bientôt ſeuls, & l'on n'a point à craindre qu'ils ſe bleſſent, parce qu'on a l'attention de ne les jamais placer ſur rien qui ſoit élevé.

Parmi nous les enfans ne ſortent du maillot, que pour être reſſerrés dans des corps de baleine. Vous ne ſuivrez point cet uſage à l'égard des vôtres. A trois ou quatre mois ils marcheront ſur les pieds & les mains, ou plutôt ils ramperont ; dans peu ils ſe dreſſeront ſur leurs jambes ſans le ſecours des promeneuſes & des liſières. Ces cordons, avec leſquels on ſuſpend les enfans dans des corps baleinés, les ſupportent d'une manière doulou-

reuſe & retardent l'action des forces naturelles. Si vous lâchez un inſtant la petite créature accoûtumée à être ainſi retenue, elle tombe comme une maſſe, ſans eſſayer même d'oppoſer la roideur de ſes membres à ſa chûte. Eh ! comment un enfant chercherait-il à ſe retenir ? Bardé de ſa piquure de baleine, il n'a pas l'uſage libre de ſes membres, il ne connaît ni leur dégré de force, ni l'art de les mettre en jeu : habitué à être porté par ſes liſières, il compte ſur leur ſecours, & tombe lorſqu'elles lui manquent. Quand un enfant veut marcher, il faut le laiſſer faire. S'il n'eſt jamais retenu, il ne ſe bleſſera jamais.

Ces beaux hommes que nous admirons dans les troupes de la Nation Helvétique, n'ont pas été moulés dans des corps baleinés. Evitez ſur-tout cet article de l'uſage à l'égard des enfans que vous aurez, de quelque ſexe qu'ils ſoient. Non-ſeulement il eſt ridicule de vouloir que la taille des garçons ſoit arrondie, mais il eſt certain que l'application d'un corps baleiné ſur les parties extérieures affaiſſent les parties internes, rétrécit la capacité de quelques-unes, & peut même leur donner une configuration diamétralement oppoſée aux vues de la Nature.

C'eſt principalement par rapport aux filles, que les inconvé-

niens des corps balainés ſe multiplient & qu'ils produiſent de dangereux effets. Plus d'une ont payé de leur vie le ſoin qu'on a pris de leur rendre la taille fine & ſvelte, & une infinité d'autres ne traînent une vie languiſſante, & n'offrent aux yeux qu'un ſquelette décharné, que parce qu'elles n'ont pû prendre ſous la contrainte du corps l'accroiſſement qui convenait à leur conſtitution.

Deviennent-elles Mères? leurs flancs, juſques-là trop comprimés ne peuvent contenir un enfant. Si, malgré la difformité des parties intérieures, elles conçoivent, leurs enfans ſont des êtres débiles, privés des proportions requiſes,

requiſes, & qui ne lutent contre les difficultés juſqu'au terme ordinaire, que pour expoſer leurs Mères aux dangers de l'accouchement le plus laborieux.

Tous les Gens de l'Art conviennent que les corps baleinés s'oppoſent à l'amplitude que doit avoir la partie inférieure de la taille des filles; que le buſc, prolongé au-delà même de la ſymphiſe des os pubis, en applatit la forme, & fait perdre aux deux baſſins qu'ils recouvrent la capacité que la figure, naturellement convexe de ces os, leur donnerait.

Je ne peux, ma chère Sophie, vous en dire davantage ſur cette matière, ſans entrer dans des détails ennuyeux, parce qu'on eſt

convenu de ne parler de tout ce qui a rapport à l'objet eſſentiel de la génération, qu'en termes inintelligibles pour les perſonnes de votre ſexe. Revenons-en donc à l'expérience.

Parmi les Brûtes il périt un très-petit nombre de femelles en devenant mères, tandis que beaucoup de nos femmes ſuccombent dans l'enfantement. D'où vient cette différence? Pour la trouver, jettons un coup d'œil, je ne dis pas ſur divers climats, mais ſeulement ſur diverſes conditions, & nous verrons de combien de nuances eſt ſuſceptible l'action d'accoucher, parmi les femmes. Pour les unes, c'eſt un travail dont l'idée ſeule fait fré-

mir; pour les autres, c'eſt l'ouvrage d'un moment, & elles n'interrompent même point leurs occupations ordinaires pour avoir mis un enfant au monde. Que conclure de cette diverſité? Elle vient du climat, dira-t-on. J'atteſte ici l'exemple des Gauloiſes nos grand'-mères, & celui plus frappant encore des Brûtes qui vivent au milieu de nous, ſous ce même climat dont vous accuſez l'influence.

La Nature eſt à peu près la même par-tout, & l'eſpèce humaine n'a pas reçu moins de vigueur en partage que les autres eſpèces. Que dans bien des pays elle ſe ſoit écartée des Loix de ſon inſtitution, c'eſt ce

qu'on ne peut nier, & voilà d'où viennent les variétés de tempérament qu'on y remarque. Chez les Brûtes, ainſi que parmi ces femmes qui accouchent ſi facilement, le genre de vie eſt ſimple ; point de Nourrices étrangères, point d'autres alimens que le lait de la Mère pendant la première enfance ; point de berceement, point de maillot, point de corps baleinés qui atténuent l'eſpèce & rendent ſa propagation plus difficile. Eſſayez de cette méthode qui laiſſe à la Nature toute ſon énergie. Je la crois bonne ; & l'expérience de plus d'un pays où elle eſt pratiquée, m'a convaincu qu'elle l'eſt.

Ce qui me reſte à vous dire

ne vous regarde pas moins, que votre poſtérité. Les femmes enceintes dans les Capitales ſe ménagent trop ou trop peu. Telle au moindre ſigne de groſſeſſe, ne ſort plus de ſon appartement, qu'elle ne ſoit portée par deux Valets. Sept ou huit mois d'inaction plongent les reſſorts de ſon corps dans une léthargie qui les rend incapables des élans néceſſaires pour mettre un enfant au monde. La force n'eſt ſouvent que l'habitude d'agir. Telle autre, oubliant la fragilité du dépôt dont elle eſt chargée, ſe comporte comme ſi elle était libre, ſe gorge d'alimens cruds ou corroſifs, de liqueurs brû-

lantes, danſe & joue bien avant dans la nuit.

C'eſt, je vous le répète, ma chère Sophie, c'eſt pendant la groſſeſſe ſur-tout que les excès ſont dangereux ; des exercices violens, une oiſiveté abſolue, répugnent également à l'état de mère. Tant d'enfans ne naiſſent débiles, que par la mauvaiſe qualité du chyle qui a fait leur première nourriture. On n'en voit un ſi grand nombre périr preſqu'en naiſſant, que par le trop ou le trop peu de ſoins qu'ont pris d'elles-mêmes celles qui les ont portés. Les intérêts de la ſanté ſont réciproques entre l'enfant & la mère tandis

qu'elle le porte dans ſon ſein : & quelle conſidération plus puiſſante pourrait engager une femme enceinte à ſe ſoumettre au régime qui lui convient ?

LETTRE XVI.

De l'Education. Elle a des principes généraux qui ſont de rigueur pour tous les hommes : elle en a de relatifs & qui n'aſſerviſſent qu'en certains lieux ; & enfin de particuliers qui ſont applicables aux diverſes conditions.

SI tous les hommes ſe reſſemblaient, ma chere Sophie, rien ne ſerait plus facile que l'Education ; & cette foule de Traités ſur la meilleure manière d'inſtruire, ſerait inutile : un ſeul Livre ſuffirait. Peut-être même ſerait-il de trop ; car, à coup ſûr, il contiendrait un ſyſtême ; & les enfans

ne ſont point en état de conſidérer cette longue ſuite de propoſitions que tout ſyſtême comporte. Avant que d'enſeigner comment on doit inſtruire les Enfans, il faudrait néceſſairement apprendre à les connaître ; & je ne crois point qu'il y ait de principes certains ſur cet art. Les variations continuelles qui ſurviennent dans le phyſique de l'homme, ſur-tout dans le premier âge, dérobent ſa connaiſſance à la plus ſcrupuleuſe attention. Auſſi je ne penſe pas que juſqu'ici perſonne ſe ſoit aviſé de s'aſſervir ſtrictement à la méthode d'un tel Auteur, dans l'inſtitution de ſes enfans.

On dira, peut-être, pour pal-

lier l'eſpèce de mépris qu'on fait du travail des plus laborieux Ecrivains qui ont traité de l'inſtruction, que leurs Ouvrages ſont imparfaits, & qu'après avoir eſſayé de leur ſyſtême, on a été contraint d'y renoncer ? Je répondrai que les beautés & les défauts des Ouvrages de ce genre, étant relatifs dans la pratique, un petit nombre d'expériences ne ſçaurait nous mettre à portée d'en juger ; & qu'il eſt abſurde d'arguer un principe de faux, parce qu'on n'en peut faire l'application ſur un ſujet auquel il n'eſt point applicable.

Celui qui écrit, eſt le maître abſolu de ſes perſonnages ; il paîtrit leur caractère au gré de ſa fan-

taiſie, & pourvu qu'il ne ſorte point de la nature, on n'a rien à lui reprocher. L'Inſtituteur plie l'eſprit de l'enfant qu'il ſuppoſe inſtruire à tous ſes principes ; il forme ſon tempérament au deſir de ſa morale. Dès-lors toute la difficulté s'évanouit. Faites uſage de ſon ſyſtême à l'égard d'un Elève qui ait préciſément les mêmes diſpoſitions qu'il a feint de rencontrer dans le ſien, & prononcez enſuite ſur le mérite de l'Auteur.

Parce que les compléxions ſont auſſi diverſes que le ſont les individus, un corps complet d'inſtruction, c'eſt-à-dire, un Livre qui contienne tout ce qu'il faut que tous les enfans ſçachent,

eſt un Ouvrage impoſſible. Choiſiſſez parmi tous nos Traités; vous n'en pourrez ſuivre un ſeul à l'égard d'aucun de vos enfans. Les préceptes & les penchans ſeront toujours dans une oppoſition formelle. Avec des Livres, vous conduirez à la retraite celui qu'un attrait invincible entraîne vers le tumulte du monde; vous jetterez dans le fracas des Cours & des affaires, celui qui met toute ſa félicité dans le repos, qui hait l'intrigue & ne chérit que la probité; vous transformerez l'Anachorète en Soldat, l'Homme de Guerre en Berger, & le cœur altier du Héros en vil Courtiſan. Mais ne comptez pas ſur la durée de ces caractères artificiels. Mal-

gré l'épaiſſeur des enveloppes qui le captivent, le naturel va percer ; il ſe manifeſte déja. Déja votre Elève compte au nombre de ſes malheurs, l'éducation qu'il a reçue de vous. Sans ceſſe entraîné par ſes inclinations, retenu par ſes principes, il trouve à chaque pas la nature & les préjugés en oppoſition. Il voudrait, il ſent qu'il pourrait être ce qu'il n'eſt pas. Eh ! pourvu qu'il fût honnête-homme, que vous importait-il qu'il ſoit ?

Dans le nombre des Livres qui ont paru ſous le titre d'Inſtitution, quelques-uns n'ont été publiés que pour faire paſſer, ſous prétexte d'inſtruire les enfans, des ſyſtêmes de Philoſophie dont on

était bien-aiſe que les perſonnes raiſonnables ſe prévinſſent. Les leçons qu'on y donne, ſi elles étaient praticables, ne ſeraient bonnes que pour celui auquel elles ſont adreſſées, que pour l'être iſolé, vivant dans l'état de pure nature. Mais vous comprenez, Sophie, que tous vos ſoins ſeraient inutiles, ſi les principes que vous donnerez à vos enfans les excluaient de tous les rangs de la ſociété. Ne les forcez point à des profeſſions auxquelles ils répugnent; ménagez-leur une entrée libre dans toutes. Telle a été la méthode que j'ai ſuivie en vous inſtruiſant.

Nous vivons dans un Etat policé; nous ſommes ſoumis à des

loix, à des uſages : c'eſt une obſervation eſſentielle à faire en commençant l'éducation. Si les maximes qui la fondent ne peuvent être pratiquées au grand jour, ou du moins ſi elles ne peuvent l'être ſans éprouver de perpétuelles contradictions, vous n'atteignez point au but que vous vous étiez propoſé : votre Elève ne ſera pas heureux (*a*). Il pourra même arriver, s'il a le caractère infléxible, qu'il ſoit la victime de ſon opinion.

Ce n'eſt qu'en cultivant votre Elève, que vous apprendrez à con-

(*a*) Indépendamment de toute hypothèſe, l'éducation eſt la baſe la plus ſolide du bonheur, dit l'Auteur des Corps Politiques, L. 1, c. 4, édition de 1764, t. 1.

naître ſon caractere, ou du moins les qualités de l'humeur qui domine en lui; & ce n'eſt qu'après avoir acquis des notions certaines ſur cet objet, que vous pourrez déterminer quels ſeront les principes de détail qui doivent entrer dans le plan de ſon éducation. Vous l'occuperez pendant cet intervalle des principes généraux, que nous ne pouvons négliger d'apprendre & de pratiquer dans quelque ſituation que le ſort nous ait placés.

Ces principes ſont en petit nombre; mais ils embraſſent tous les temps, tous les lieux & toutes les perſonnes. L'amour du Prochain, la ſoumiſſion aux Puiſſances, la néceſſité de rendre un

culte à l'Etre Suprême, ſont des maximes ſi univerſelles, qu'elles ſe retrouvent par-tout où la nature n'eſt pas corrompue. Si le bien & le mal ſont eſſentiellement immuables, ſi le local ou les circonſtances n'y peuvent rien changer, le fils du Prince & celui de l'Artiſan n'ont qu'une règle commune à cet égard. Ils ſont également comptables des actions qu'ils commettent dans leur poſition reſpective. C'eſt la qualité de ces actions qui décide de la ſatisfaction qui leur en revient ſur le trône ou dans les chaînes; & quand les loix ſont forcées de ſe taire à l'aſpect du coupable, les remords ſuppléent à l'action coërcitive de leur pou-

voir. Dès-lors ſa félicité eſt détruite, & par conſéquent. le but de ſon éducation ; celui-même de ſes démarches eſt manqué.

En vain quelques Politiques ſemblent permettre le mal en certaines circonſtances, qu'ils donnent à entendre, plutôt qu'ils n'expriment ; en vain y ajoutent-ils la condition du bien qui doit en réſulter : leur autorité m'eſt ſuſpecte. Le bien ne peut pas réſulter du mal, comme l'effet découle de ſa cauſe. Ce n'eſt qu'en renverſant tous les principes qu'on prétend appercevoir la moindre identité entre des choſes auſſi diverſes. L'une ſuppoſe l'abſence abſolue de l'autre, & autant vaudrait-il dire que la lumière procède de l'obſcurité.

Les Machiavélistes & ceux qui avant eux ont permis le mal dans un cas quelconque, niaient apparemment l'existence des remords & la notion claire & distincte qu'ont tous les hommes, du bien & du mal. Autrement, si toutes nos démarches ont le bonheur pour objet, si les remords excluent le bonheur, & qu'une action criminelle fasse naître les remords, leur leçon devient inutile. Elle ne peut que multiplier les misérables.

S'il est des instans critiques où la raison d'Etat porte la souveraineté civile à des actes de rigueur, qu'elle réprouve même en les commettant, ces instans sont rares, & à quelque point que

la néceſſité les multipliât, comme ils ſont hors de la règle, ils n'en peuvent ſervir aux particuliers. Ce n'eſt point relativement à ſon propre intérêt que la ſouveraineté doit agir dans ces criſes; ce n'eſt qu'un remède qu'elle applique au corps politique, qui courrait riſque de ſe perdre en entier, par un excès de ménagement envers quelques-uns de ſes membres: encore doit-elle alors plus que jamais ſe tenir en garde contre la maxime odieuſe qui autoriſa, jadis, à répandre le ſang innocent pour le ſalut de la République.

Lorſqu'un Ecrivain, entraîné par la nature du ſujet qu'il traite, haſarde des principes qui

combattent le ſentiment de ce qu'on doit à l'humanité, il ne ſçaurait ſpécifier trop diſtinctement les cas où l'on eſt forcé d'y recourir, & n'en offrir la reſſource à la ſouveraineté, que dans ceux où tout autre expédient ſeroit inutile ou dangereux. Sans cette précaution, ſes maximes ne peuvent ſervir qu'à jetter dans une erreur dangereuſe des hommes déja avides du bonheur, & qui ignorant ce qui le conſtitue & les moyens de ſe le procurer, ſe livrent aiſément aux plus fauſſes ſpéculations. L'ambition eſt une paſſion naturelle; la vouloir détruire, c'eſt tenter l'impoſſible. On peut la modérer : voilà tout. Vous l'excitez, vous l'em-

brâſez en lui préſentant des moyens courts & faciles de ſe ſatisfaire. S'ils lui ſont offerts par des gens dont le nom fait autorité, le frein le plus ſacré ne ſera point capable de la retenir : tout ce qui eſt utile eſt honnête (*a*) aux yeux du Conquérant homicide ; & le crime qui ajoute à ſon domaine, devient un acte de vertu.

Ce ſont les maximes des Politiques, qui ont produit ce cruel *égoïſme* dont tant d'hommes ſont entachés, & qui dévaſterait en-

(*a*) Maximes d'Ageſilaüs, Roi de Sparte, qui vivoit quatre ſiècles ou environ avant notre Ere. C'était un Prince brave, vigilant, auſtère dans ſes mœurs ; mais était-il honnête homme ? Cela n'eſt pas démontré.

fin la ſociété, s'il devenait général. Si leur uſage eſt quelquefois permis aux Puiſſances, pour maintenir l'ordre public, c'eſt ſans conſéquençe pour les particuliers qui ne peuvent jamais les adopter, ſans troubler cet ordre.

Les élémens du Culte Religieux doivent entrer dans la première éducation; mais je crois qu'il eſt inutile de deſcendre dans des détails trop étendus, ou dans le développement de ſujets trop abſtraits à l'égard des enfans. Ce qu'on leur en dirait, étant au-deſſus de leur portée, n'imprimerait que peu ou point ſur leur eſprit.

Les devoirs relatifs à la Puiſſance ſouveraine, quoique com-

pris ſous la maxime de l'amour du prochain, en tant qu'il ſuppoſe le reſpect, l'eſtime & le deſir d'être utile ; ces devoirs, dis-je, forment néanmoins une claſſe à part, & dont l'étroite obligation ne ſçauroit être bien conçue, que nous n'ayons des idées nettes du pouvoir & de la ſubordination, des raiſons qui les fondent, & de l'intérêt que nous avons à les entretenir.

Non-ſeulement un motif religieux & les droits tranſcendans du ſang, me rendent la perſonne du Souverain, ſacrée ; mais le ſentiment de mon propre intérêt, me le rend cher ; il m'ordonne de lui être fidèle & ſoumis, d'employer toutes mes forces à

ſa

ſa défenſe. Ce ſentiment n'eſt point un préjugé né de l'habitude; car je conçois clairement que ſi toutes les forces partielles n'aboutiſſent pas au chef, comme à leur centre, il eſt dans l'impoſſibilité abſolue de veiller à la conſervation des membres de ſon Etat dont je fais partie.

Je conſidère la tranquillité dont je jouis ſous une Souveraineté, comme le retour de la fidélité que je lui voue, & des ſecours que je lui porte. Quand ces deux baſes du pouvoir lui manquent, les particuliers n'ont plus le droit d'en attendre de protection. Privée elle-même de ce qui la conſtituoit eſſentiellement, elle opprime ce qu'elle ne peut plus dé-

fendre ; elle dégénère en tyrannie, & finit par s'enſevelir ſous les débris confondus du Monarque & de l'Empire.

Si le Citoyen & le Sujet règlent reſpectivement leurs devoirs d'après ces notions, vous conviendrez, ma chère Sophie, qu'elles ſont au-deſſus de la portée des enfans dans l'âge où je les ſuppoſe ici. Il faut plus de jugement qu'on ne le penſe communément, pour tirer de juſtes conſéquences des principes mêmes les plus ſimples, quand ils roulent ſur un objet de ſpéculation ; & telle eſt la nature de ceux-ci à l'égard des enfans. Ce n'eſt qu'à force de comparer & de raiſonner, que nous acqué-

rons la faculté de juger ſainement ſur des matières de cette eſpèce.

La Morale proprement dite, ou plutôt la Morale pratique, en ce qu'elle ſe trouve preſque toute renfermée dans la maxime de l'amour de ſes ſemblables, peut être enſeignée à toutes ſortes d'âges & ſans diſtinction de temps. Dès qu'un enfant voit, parle & entend, on peut lui faire commencer ce cours ſi utile & ſi négligé, duquel doit dépendre tout ſon bonheur.

L'eſprit & le génie, les connaiſſances profondes & ſublimes ne ſont pas toujours néceſſaires pour faire une bonne éducation. Ces qualités, d'ailleurs déſirables, ſeraient inſuffiſantes ſans

ſes mœurs. Des mots brillans & des actions vicieuſes ne conduiſent point à la vertu ; tandis qu'il n'eſt pas d'inſtant dans la vie, où, ſans l'appareil des grandes expreſſions, une honnête femme ne puiſſe apprendre à ſon fils à devenir honnête homme. L'expérience vous confirmera cette vérité.

L'âge tendre eſt le plus propre à inculquer la morale, parce qu'il ne s'agit point dans cette Science de préceptes qu'on n'entend pas, mais d'exemples qu'on voit, & qui ne peuvent manquer d'être ſentis, puiſqu'ils frappent les ſens extérieurs, qu'ils les affectent d'une manière uniforme, & qu'en ſe répétant ils épargnent

à l'eſprit toujours pareſſeux de la Jeuneſſe, le ſoin pénible d'aſſembler des mots mal connus, d'en former des idées, de les comparer, & de juger ſur ces images artificielles : opération dont bien des perſonnes ſont incapables dans la maturité de l'âge.

La morale ſe ſubdiviſe en une infinité de branches relatives à ceux qui la pratiquent, & à ceux envers leſquels elle eſt pratiquée : elle embraſſe dans ſon objet tout le genre humain, & encore les ſituations variées à l'infini où peuvent ſe trouver les individus qui le compoſent, ſans acception des perſonnes. C'eſt une de ces matières qu'on a le plus rebattues, & ſur leſquelles il reſte le plus à

dire. Un ſeul jour offre ſouvent pluſieurs cas qui ne ſont point encore réſolus, parce qu'on n'a pu les prévoir, ou qui le ſont mal, parce que le Moraliſte ne s'était point trouvé dans de ſemblables circonſtances : de ſorte que le moyen le plus court, & peut être le plus ſûr, ſerait de ſe conduire par ſentiment à l'égard des autres hommes, en obſervant toujours de régler ſes démarches ſur la maxime invariable qu'il faut éviter le mal & faire le bien.

Je mets en fait qu'on donne à un jeune homme tous les Eſſais de Nicole ; je ſuppoſe auſſi qu'il les lira avec application ; qu'enſuite de cette longue & pénible étude, on l'introduiſe dans

le monde, qu'on l'examine de près; & l'on verra qu'à chaque pas ſa conduite ſera en contradiction avec les préceptes qu'il a lus.

Ce n'eſt pas qu'il n'y ait un grand nombre d'excellentes choſes dans l'ouvrage dont je parle; c'eſt que la morale ne s'apprend point dans les Livres. Ceux de ce genre ne ſont guères utiles qu'aux perſonnes inſtruites : ils leur rappellent une infinité de lieux communs. D'ailleurs, dans cette foule de maximes qu'on en retient après les avoir lus, il ne s'en trouve pas une ſeule, peut-être, qui ſoit applicable aux circonſtances où vous vous trouvez actuellement.

L'uſage & l'exemple, voilà par excellence le Livre des enfans.

Feignez qu'un domeſtique vous a manqué : reprenez-le avec douceur ; pardonnez-lui avec bonté. Dites enſuite à votre fils : voici deux actions, dont la première s'appelle modération, & la ſeconde clémence.

Quelqu'un entreprend votre éloge ; interrompez-le, en détournant la converſation ſur un autre ſujet. C'eſt, pour l'Elève, une leçon de modeſtie.

Une perſonne a haſardé des propos ſur votre compte, vous a calomniée, a cherché à vous nuire. Accueillez cette perſonne-là poliment ; faites-lui ſentir, ſans

aigreur, le tort qu'elle s'eſt fait en eſſayant de vous en faire : puis témoignez-lui avec une ſincère affection, que, touchée de ſon repentir, vous avez tout oublié. Cette manière de prêcher le pardon des injures, n'eſt pas la moins énergique.

Du bruit s'élève entre vos gens ; faites-les paroître devant vous. Condamnez avec ſévérité l'aggreſſeur ; conſolez l'offenſé. Voilà encore, pour votre fils, deux importantes leçons de compaſſion & de juſtice.

Un malheureux ſe préſente ; vous connaiſſez ſes beſoins ; il vous les a confiés. N'attendez pas qu'il s'épuiſe en ſupplications. Elles ôtent le prix aux bienfaits,

& dégradent celui qui les reçoit. L'enfant apprendra dans cette leçon comment on doit donner.

Je n'entrerai pas dans un plus grand détail ſur la méthode-pratique d'inſtruire la Jeuneſſe des devoirs qui doivent un jour l'occuper. Cet échantillon ſuffit à quiconque la voudra ſuivre. D'ailleurs, je vous le répète, les documens particuliers ſont abſolument ſuperflus en matière d'éducation; & c'eſt toujours à la ſagacité de l'Inſtituteur qu'il faut laiſſer le ſoin de choiſir les occaſions d'inſtruire ſon Elève. Elles ne manquent jamais: tout l'art conſiſte à les ſaiſir; & cet art, on ne peut le donner.

Il me reſte encore deux points

à toucher ; je vous l'ai promis en commençant, je tiendrai ma parole ; mais ce ſera pour une autre fois : car en vérité, ma chère Sophie, ma Lettre deviendrait trop volumineuſe. Ce n'eſt pas que le ſujet ne ſoit intéreſſant, & que je ne reſſente un plaiſir inexprimable à m'entretenir avec vous ; c'eſt uniquement parce que *les longs Ouvrages me font peur*.

LETTRE XVII
ET DERNIERE.

Suite du même ſujet, où l'on traite des principes relatifs au local & aux différentes conditions.

APRÉS vous avoir entretenue dans ma derniere Lettre des préceptes généraux de l'Education, il ne me reſte que peu de choſe à vous dire ſur la néceſſité de plier l'eſprit des enfans aux loix de leur pays, & à celles de leur condition. Vous concevez, ma chère Sophie, que votre Elève chercherait en vain le bonheur, ſi ſa conduite était conſtamment réprouvée par l'uſage, ſi ſon opi-

nion voulait toujours triompher de l'opinion reçue : fût-il doué des plus brillantes qualités, il ne sera jamais qu'un homme singulier, dont le caractère est extrêmement difficile à soutenir.

Les préjugés nationaux, sans asservir l'esprit, imposent à la conduite. Je sçais ce que je dois penser du Bramine assis sur son trône à Jagrenate; mais je me garderais bien d'insulter à la crédulité des Indiens qui lui offrent en tremblant leur encens & leurs richesses. Si dans quelques lieux où le sort nous transplante, les coutumes qui y sont admises, exigent toute notre circonspection, à plus forte raison devons-nous respecter les préjugés denos

Concitoyens. Comme ils ne ſont pour la plûpart que d'anciens uſages conſacrés par l'habitude, ou des dérivés de ces uſages qu'une longue ſuite de temps a corrompus, oſer les fronder, c'eſt frapper celui qui en eſt imbu, par l'endroit le plus ſenſible.

La félicité de votre Elève eſt l'objet des ſoins que vous prenez à l'inſtruire. Penſez-vous donc qu'il la puiſſe trouver dans une Société dont il ſera le cenſeur perpétuel, & qui, par un juſte retour, ſoumettra ſes actions les plus indifférentes à la plus ſévère analyſe?

Pour ſe concilier l'eſtime de ceux avec leſquels nous vivons, eſt-ce trop faire que de ne les

pas contredire ? & de notre côté, pouvons-nous acquérir le repos à meilleur marché, qu'en ne troublant point celui des autres ? Un Inſtitut qui ſubſiſta quelque tems parmi nous, & dont l'Europe admira la politique, ſans l'approuver, ſçut amener à ſes principes un grand nombre de Japonois, en adoptant les leurs autant qu'il le pouvoit, ſans déroger aux ſiens. Plus d'infléxibilité eût fait avorter ſes projets : ſes ſuccès furent le fruit de ſa condeſcendance.

L'erreur eſt l'aliment du genre humain. Il peut en changer : pourra-t-il s'en priver jamais ? Sa pente vers le vrai, la difficulté de le découvrir, & plus que tout

cela, ſa faibleſſe, ne ſemblent pas le promettre.

Mais il faut diſtinguer dans l'erreur; & celle dont les ſuites ne peuvent altérer l'ordre public, & qui fait le bonheur de celui qui en eſt prévenu, ſans rien retrancher du mien, ne doit point exciter mon animadverſion.

La plus noble prérogative de l'homme, celle qu'aucun pouvoir ne lui ſçaurait enlever, c'eſt la penſée. Par elle, & même ſans la réduire en actes, il ſe fait un bonheur conforme à ſa manière d'être. Nous ſentons chacun en particulier tout le prix de cette faculté; & ce n'eſt que par injuſtice que nous eſſayons de détruire en autrui, un privilége dont nous

regardons l'exercice comme le bien le plus précieux.

Parcourez l'univers, vous trouverez par-tout les hommes asservis à des usages sans fondement, à des pratiques bizarres, à des préjugés enfin. Ils ne font qu'en varier l'espèce, & jusques dans les cultes les plus épurés, une sage condescendance en tolère l'abus. On a senti, & peut-être trop tard, l'impossibilité de redresser les notions de la multitude, qui se prévient facilement, mais que la violence même ne peut ensuite arracher à son illusion.

Ce n'est point, au reste, à des particuliers qu'il appartient de rectifier mes idées, ni de blâmer la conduite que je tiens pour

me procurer la ſatisfaction convenable à mon être ; &, pourvu qu'elle ſoit indépendante de la leur, toute inſpection à cet égard devient une inſulte au droit des gens. Je vis ſous des loix adoptées par mon pays, j'en ſuis les coutumes, ou, pour me ſatisfaire, j'en embraſſe qu'elles ne réprouvent point, parce qu'apparemment elles ſont indifférentes : je penſe ne devoir compter de mes démarches qu'à la Souveraineté, ou à ceux qui ont la manutention du pouvoir ſuprême dans l'eſpèce dont il s'agit.

Il n'eſt point queſtion ici d'erreurs capitales ſur la croyance commune, ou d'uſages dont la pratique pourrait troubler l'har-

monie du Corps Politique. Cependant la thèſe ne changera point par la nature de l'erreur; & dans ce cas, comme dans tous les autres de moindre conſéquence, ce ſerait encore à la Puiſſance légiſlative à prononçer ſur le coupable.

Nous ne ſouffrons qu'impatiemment la contradiction, lors même que nous l'éprouvons de la part des perſonnes qui ont droit de cenſurer nos actions; & de quel ſentiment fâcheux ne ſerons-nous donc pas affectés, quand elle viendra de quelqu'un qui n'aura nulle autorité ſur nous? Notre premier mouvement ſera de venger l'atteinte portée à la liberté naturelle.

De tous les défauts qu'un jeune homme peut apporter dans le monde, la manie de contrarier eſt peut-être le plus dangereux : c'eſt, du moins, le plus capable d'exciter des haînes qui n'attendent que l'occaſion de ſe manifeſter.

Il n'eſt pas néceſſaire de cenſurer nos idées & nos actions pour nous contredire : l'affectation avec laquelle on agit ou avec laquelle on s'exprime en préſence des perſonnes, produit le même effet. Cette manière d'improuver ce qui vient d'être dit ou fait, n'eſt ſouvent même que plus cruelle, parce que rien ne jette plus de jour ſur la fauſſeté d'un raiſonnement & d'une démarche, que la

comparaiſon qu'on en fait avec des principes avoués. En général, le contrediſant, celui qui fait profeſſion de blâmer par ſes paroles & par ſa conduite, les modes, les coutumes & les opinions des autres, devient pour tous les hommes un objet de haîne ou de crainte : deux ſentimens, dont les effets ſont à peu près les mêmes.

Le deſir d'être utile, naît de l'eſtime : c'eſt une vérité de fait que toutes les ſubtilités ne peuvent détruire. En vain, ma chère Sophie, ſuppoſeriez-vous dans un homme tous les talens imaginables, & la plus auſtère vertu, il ne trouvera point d'amis dans cette Société qui l'a en horreur,

parce qu'il s'en eſt rendu le fléau.

Ne perdons point de vue le but principal de l'inſtitution, c'eſt-à-dire, le bonheur des Elèves. Sur cette règle invariable, on ne pourra commencer trop-tôt à inſinuer aux jeunes gens l'eſprit de conciliation. Si vous débutez par leur découvrir le ridicule de certains uſages qu'ils ſeront, un jour à venir, forcés de reſpecter, vous ne parviendrez plus à les leur faire ménager dans la ſuite. La vivacité l'emportera ſur les préceptes ſubſéquents, toutes les fois que le vice ou la puérilité d'une action leur ſerait connue; & ils courront riſque de ne ſe corriger de l'habitude de blâmer ou de re-

prendre, que lorſqu'ils ſentiront la néceſſité des déférences, que lors enfin qu'il n'en ſera plus temps.

Dans cette appréhenſion, peut-être n'eſt-il point d'autre parti à prendre vis-à-vis d'un enfant, en l'inſtruiſant des uſages, que d'appuyer fortement ſur ceux qu'il ne pourra jamais ſe diſpenſer de pratiquer, & de le laiſſer dans une ſorte de liberté indifférente, par rapport à ces coutumes, que de fauſſes notions ou des traditions obſcures ne rendent vénérables qu'au vulgaire, admirateur entêté de tout ce qu'il ne conçoit pas. Mais à l'égard de ces dernières mêmes, j'exigerais qu'on prît ſoin de lui

bien inculquer dans l'eſprit, que les modes les plus extravagantes & les uſages les plus abſurdes acquièrent une ſorte d'autorité par la pratique générale; que ſi le ſentiment de notre propre bonheur ne nous permet pas d'en être les eſclaves, la ſageſſe nous défend d'en devenir les détracteurs. Enfin je réſerverais au temps où je dois expoſer à mon élève les raiſons qui fondent les uſages divers, à lui indiquer ceux qui doivent attirer ſon reſpect ou mériter ſes mépris. Il me ſemble qu'en ſuivant cette méthode, on éviterait le danger d'être prévenu par l'impétuoſité du caractère qui blâme inconſidérément le bien & le mal, & réprouve

tout

tout ce qui n'abonde point en ſon ſens.

Il ne ſuffit pas à l'homme, pour atteindre la perfection dans l'ordre ſocial, d'aimer la vertu & de la pratiquer ; il lui reſte encore des bienſéances à ſatisfaire. Nous exigeons de lui que toutes ſes actions, ſans être gênées, ſoient accompagnées du dégré de dignité qui convient à ſon état, & que ſes manieres décélent dans quelle claſſe la fortune l'a fait naître, ſans qu'il ait beſoin de nous en avertir par un faſte étranger à ſa perſonne. Si la conduite du Plébéïen qui veut ſe mettre au ton des conditions ſupérieures, devient le juſte ſujet de nos railleries, celle de l'homme qualifié

n'en eſt point exempte, quand elle ne le diſtingue pas du Peuple. Le premier pèche par le trop d'eſtime de ſoi; le ſecond pour n'en avoir point aſſez.

Le devoir d'être utile, eſt commun à tous les êtres raiſonnables; & la loi de bienfaiſance eſt la plus générique de l'humanité. Mais les ſervices réciproques, ceux mêmes purement gratuits & la maniere de les rendre, doivent être aſſortis au rang que l'on tient dans la ſociété. Un Grand riche & avare, celui qui, pour faire valoir ſa faveur, ne l'accorde qu'à l'importunité, ſont auſſi ridicules que ce Bourgeois mal-aiſé qui tranche du généreux, & qui pro-

met à tous une protection dont il a lui-même le plus grand beſoin.

Il faut bien ſe garder, Sophie, de confondre la hauteur avec la dignité, & la fierté noble avec le fol orgueil, dans cette branche de l'éducation qui regarde les conditions.

La dignité a ſes gradations proportionnelles à la diverſité des rangs; elle convient plus ou moins à tous les hommes, & donne à leurs actions un luſtre qu'elles ne pourraient ſouvent tirer de leur propre fond. Les effets de la hauteur lui ſont diamétralement oppoſés : elle répugne dans les perſonnes qui en ſont infatuées, & répand ſur leurs actions mêmes les

plus indifférentes un caractère de sévérité, qui les convertit quelquefois en outrages. La noble fierté affranchit l'ame des passions qui l'aviliraient ; l'orgueil nourrit les penchans qui la dégradent. L'une n'a pour bornes que la prudence, & si elle ne laisse point ignorer comment on punit une injure, elle apprend comment on doit oublier de légères inconséquences ; l'autre, au contraire, n'ayant pour règle que la violence & ses caprices, nous porte à toutes sortes d'excès.

Si vous bercez un enfant de l'étendue de ses droits sur les autres hommes, si d'imbécilles Gouverneurs lui confirment sans cesse sa supériorité sur tout ce qui l'envi-

ronne, s'ils l'habituent à ne jamais cèder en faiſant plier toutes les volontés à la ſienne, ces maximes féroces, fortifiées par l'exemple, en feront un petit tyran. Je voudrais donc que l'on commençât par apprendre aux enfans de qualité, à être humbles. La conduite de leurs égaux ne leur apprendra que trop à exiger ce qui leur eſt dû & au-delà.

C'eſt le hazard ou la néceſſité qui deſtine le commun des hommes aux travaux de la guerre : c'eſt la naiſſance qui y dévoue la Nobleſſe. Le corps politique a droit d'exiger de celle-ci qu'elle s'expoſe pour ſa défenſe : le ſang qu'elle répand pour le ſalut de la Patrie eſt le retour des avantages

réels ou fictifs qu'elle en reçoit. Sur ce pied-là les livres qui ne ſont propres qu'à orner l'eſprit, ne doivent point tenir la premiere place dans l'éducation d'un jeune Gentilhomme. Que l'Hiſtoire des Héros enflamme ſon courage, mais qu'il apprenne la modération dans la lecture des Philoſophes. La valeur ſans l'humanité ne ſert qu'à former d'illuſtres aſſaſſins.

Mon ſujet ne comporte pas des détails plus étendus ſur l'éducation. Ce n'eſt qu'à meſure que le caractère & le tempérament de vos enfans ſe développeront, que vous pourrez les aſſervir à des maximes convenables; & pour vous en propoſer de telles, il les

faudrait deviner. Encore pourrait-il arriver que, dans la multitude de préceptes ſubaltern s relatifs aux deux ſexes, que contiendrait un très-gros volume, vous n'en trouvaſſiez pas un ſeul qui fût parfaitement aſſorti aux diſpoſitions dans leſquelles ſe trouveront vos enfans. Avec des principes généraux, du bon ſens & quelque peu d'uſage, vous vous paſſerez de bien des livres. Vous ſuivrez alors la règle de RAMUS: *peu de préceptes, & beaucoup d'exemples.*

Je finirai en vous rapportant les idées d'un Auteur eſtimable ſur l'objet en queſtion. Qu'elles ſoient neuves ou que d'autres les ayent répetées, cela ne m'importe

guères. Il ſuffit qu'elles ſoient bonnes pour vous les préſenter, & qu'elles ſoient générales pour entrer dans mon plan.

» Le premier & le plus aſſuré » des moyens qui peuvent con- » duire à la vertu, eſt l'éduca- » tion. Des ſoins bien entendus, » ſont capables de déraciner les » vices que l'on appelle de tem- » pérament, ou du moins de les » corriger aſſez pour les rendre » ſupportables; mais le temps de » l'entreprendre eſt déciſif.

» Nous employons ſept ou huit » ans, plus ou moins, à enſeigner » aux enfans la langue Latine, » qu'ils apprendraient dans un, » ou bien deux ans, à un âge » un peu plus avancé. La ſeule-

» raiſon qu'on donne pour étayer
» ce mauvais uſage, eſt qu'il faut
» occuper l'enfance, & la déro-
» ber à l'eſprit de diſſipation.

» Je conviendrai de la vérité
» de ce principe ; mais ne con-
» noit-on que l'étude du Latin
» pour plier de bonne-heure l'eſ-
» prit à la méthode & à l'applica-
» tion ? Si on me demande ce qui
» conviendrait mieux, j'aurai
» bientôt répondu que l'utilité
» particulière & la générale de-
» manderaient qu'on enſeignât :

Quid deceat, quid non, quo virtus,
quo ferat error.

» On perd le temps le plus pré-
» cieux & le ſeul propre à for-
» mer les caractères ; un temps

» qui s'envole & qu'on ne retrouve plus.

» Plusieurs enfans en liberté, » manifestent dans leurs exercices » & dans leurs jeux, quelles doi- » vent être leurs inclinations. Par- » mi les Pédagogues qu'on leur » donne, ceux qui sont éclairés » s'en apperçoivent & les distin- » guent; mais leur charge est de » leur apprendre le Latin: les le- » çons qu'il faudrait employer » pour les mœurs, prendraient » sur les heures marquées du » Thême & de la Version: c'est » tout ce qui les occupe.

» On dit que la conception » n'est pas assez ouverte dans ce » premier âge pour comprendre

» les conſéquences du bien & du
» mal, & que les enfans ne ſont
» capables que d'une routine :
» c'eſt préciſément ce que je dé-
» ſire. Je ne veux point que l'on
» commence à les former par des
» argumens ; le grand Maître eſt
» l'habitude.

» Que celui qui n'eſt occupé
» que de ſoi, ſoit contraint de
» faire tout pour les autres ; que
» l'on oblige le glorieux & l'opi-
» niâtre à céder toûjours, & qu'il
» ſoit récompenſé quand il le fera
» de bonne grace ; que le menteur
» & le traître, ce qui ſe reſſemble
» aſſez, ſoient l'opprobre & le
» jouet de la petite république ;
» que l'on les force de réveler
» leur honte publiquement ; qu'ils

» ſoient applaudis lorſqu'ils par-
» leront & agiront avec candeur ;
» qu'on condamne le vindicatif à
» pardonner, & à rendre des ſer-
» vices à celui qui l'aura choqué ;
» que le fainéant ſoit privé des
» plaiſirs dont on jouit ſans tra-
» vail ; que l'intéreſſé donne toû-
» jours ; que le prodigue ſoit ſans
» reſſources & manque de tout,
» ſans qu'on en ait pitié : le temps
» amènera des changemens ſen-
» ſibles.

» Les vices du tempérament
» ne ſont dans l'enfance que des
» défauts ; ſi on leur laiſſe un libre
» cours, ils deviennent habi-
» tudes ; alors ils ont une force
» funeſte & que l'on combattrait
» inutilement : il faut profiter du
temps

» temps où la fibre eſt flexible, &
» prévenir l'habitude par une ha-
» bitude contraire.

» Les ſemences des vertus,
» comme des vices, ſont dans le
» cœur ; les unes ſe développent
» plutôt que les autres : elles oc-
» cuperont & garniront le ter-
» rein, ſi on les laiſſe fructifier.
» Mais ſi on fait continuellement
» pratiquer la vertu contraire au
» vice qui germe, il ſera étouffé
» par la bonne habitude : c'eſt très-
» à propos qu'on la nomme une
» ſeconde nature.

» On ſe méprend dans l'objet
» de l'éducation : on orne l'eſ-
» prit ; l'eſſentiel eſt de rectifier
» l'ame. S'il était néceſſaire d'op-
» ter, on ne devrait pas balan-

» ſoient applaudis lorſqu'ils par-
» leront & agiront avec candeur ;
» qu'on condamne le vindicatif à
» pardonner, & à rendre des ſer-
» vices à celui qui l'aura choqué ;
» que le fainéant ſoit privé des
» plaiſirs dont on jouit ſans tra-
» vail ; que l'intéreſſé donne toû-
» jours ; que le prodigue ſoit ſans
» reſſources & manque de tout,
» ſans qu'on en ait pitié : le temps
» amènera des changemens ſen-
» ſibles.

» Les vices du tempérament
» ne ſont dans l'enfance que des
» défauts ; ſi on leur laiſſe un libre
» cours, ils deviennent habi-
» tudes ; alors ils ont une force
» funeſte & que l'on combattrait
» inutilement : il faut profiter du

temps

» temps où la fibre eſt flexible, &
» prévenir l'habitude par une ha-
» bitude contraire.

» Les ſemences des vertus,
» comme des vices, ſont dans le
» cœur ; les unes ſe développent
» plutôt que les autres : elles oc-
» cuperont & garniront le ter-
» rein, ſi on les laiſſe fructifier.
» Mais ſi on fait continuellement
» pratiquer la vertu contraire au
» vice qui germe, il ſera étouffé
» par la bonne habitude : c'eſt très-
» à propos qu'on la nomme une
» ſeconde nature.

» On ſe méprend dans l'objet
» de l'éducation : on orne l'eſ-
» prit ; l'eſſentiel eſt de rectifier
» l'ame. S'il était néceſſaire d'op-
» ter, on ne devrait pas balan-

» cer ; mais on peut être attentif
» à l'un & à l'autre enſemble,
» ſans le ſecours du latin.

» Tout ce que les anciens ont
» de convenable à l'enfance, eſt
» traduit en langue vulgaire. Mon
» idée n'empêche point qu'on ne
» cultive la mémoire.... L'Edu-
» cation pour les mœurs, conſiſ-
» terait principalement en ac-
» tions, & les leçons de l'eſprit,
» qui tendraient la plûpart aux
» mêmes fins, ſeraient dans la
» langue uſitée. L'établiſſement
» ſerait pour le ſolide, le temps
» ſuperflu pour l'ornement. Le
» grand nombre d'heures s'em-
» ployeraient aux récréations,
» qu'on peut rendre inſtructives
» de mille manières ; le moindre,
» à ce qu'on appelle étudier.

» Cette méthode, je penſe, » produirait encore un bien ; on » ne verrait pas cette répugnance » ſi ordinaire aux enfans pour l'é- » tude. Les principes de la langue » latine fatiguent le cerveau, on » force leur faible intelligence : » rien n'eſt auſſi rebutant que » d'apprendre ce qu'on ne con- » çoit pas diſtinctement.

» Que l'on ne penſe pas que » je veuille proſcrire le latin. Un » traité des ſociétés civiles en- » braſſe toutes les nations : dans » cette idée, je croirais utile qu'il » y eût une langue familière à » tout l'univers.....

» Je ſçais que dans les bonnes » écoles on donne des préceptes » de morale..... Mais les enſei- » gnemens qui ſe bornent à frap-

» per les oreilles, ſont compa-
» rables à un feu de paille, qui
» ne garantit du froid que pour
» un inſtant.... On ne doit comp-
» ter à l'égard du grand nombre,
» que ſur la pratique opiniâtre de
» l'eſpece du bien, oppoſé au
» mal vers lequel le penchant
» menace d'entraîner ».

Cette eſquiſſe, machere Sophie, toute légere qu'elle eſt, doit vous mettre à portée de juger combien l'éducation domeſtique, quand elle eſt poſſible, eſt préferable à l'éducation publique. Des Maîtres ne peuvent que parler à des enfants; des parens ſages agiſſent devant eux.

FIN.

De l'Imprimerie de VALLEYRE l'aîné.

627168

N.º
253